

PORC QUÉBEC

Volume 36 - N° 4 DÉCEMBRE 2025

CAHIER SPÉCIAL

TEMPS DES FÊTES

DOSSIER SPÉCIAL
COMMERCE INTERNATIONAL

REPORTAGE
AU CŒUR DES ABATTOIRS
DU QUÉBEC

Créer un leader mondial de l'élevage porcin

DANISH
GENETICS 

 **Hypor**

NEXus

> 450

Employés dans le monde



> 20

Pays disposant d'installations
propres dans les principales zones
de production porcine



> 48

Pays où nous sommes
présents sur le marché



11 Produits

4
lignées mâles
différenciées

3
lignées F1/
hybrides

4
lignées
maternelles GP



> 30

Généticiens et personnel
de support technique



> 120 ans

D'activité dans le domaine de
l'élevage porcin, issue de multiples
acquisitions et fusions.



> 17 000

Animaux GGP destinés à la
reproduction



SOMMAIRE

Volume 36, Numéro 4, Décembre 2025

05

MOT DU PRÉSIDENT

Bâtir un avenir équitable, unis et déterminés

06

ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Hommage à David Boissonneault

La campagne « C'est toi le chef ! » fait son grand retour!

Retour sur le Forum stratégique et l'Assemblée semi-annuelle



Responsabilité sociale : retour sur nos réalisations 2020-2025

20

REPORTAGE

Dans le ventre de la machine

24

ÉVÉNEMENT

Soyez des nôtres au Porc Show 2025!

28

INNOVAPORQ

Solutions intégrées pour la gestion des odeurs en élevage porcin

32

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Traitement antibiotique dans l'eau pour les porcelets en pouponnière exposés au virus du SRRP

Le seigle hybride pour réduire les impacts environnementaux

38

CDPQ

Comité RDT : un atout pour l'innovation porcine au Québec

Bilan des projets porcins du CDPQ depuis l'automne 2024

Vos stations d'alimentation en savent plus que vous ne le pensez



48

COMMERCE INTERNATIONAL

Le porc pris en otage : crise diplomatique entre Ottawa et Pékin

Diversifier pour mieux régner

La « charité » de Trump pour les producteurs agricoles

56

TRANSPORT

Bien-être animal et transport : ce que dit la réglementation

57

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Protégez vos employés : protégez votre ferme!

Les exigences réglementaires à connaître

62

CAHIER DES FÊTES

Concours de coloriage

Activités des fêtes

Carré de porc au miel, moutarde et à la sauge



70

DE PORC ET D'AUTRE

Appel à vos photos et souvenirs!

Les Éleveurs de porcs du Québec célébreront leur 60^e anniversaire en 2026. Vous aimeriez immortaliser votre histoire et celle de votre famille en élevage porcin ?

Nous sommes à la recherche d'anecdotes, de souvenirs et de photos d'époque. Vous avez une vieille photo de famille à la ferme ? Une anecdote sur le développement du secteur porcin qui date de quelques décennies ? Vos grands-parents vous ont partagé des souvenirs du temps où ils travaillaient à la ferme ?

Faites-nous les parvenir et votre histoire pourrait être racontée dans une prochaine édition du magazine Porc Québec en 2026 !

Pour nous les envoyer, visitez la page <https://bit.ly/4hGcpWf> ou suivez ce code QR



PORCQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Tristan Deslauriers, directeur des relations publiques et secrétaire général,
tdeslauriers@leseleveursdeporcs.quebec

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO

Patricia Gagnon, Nicolas Mesly, Hugo Lapointe Lemonde, Kéliane Nadeau, Céline Normandin, Sébastien Lacroix, Luiene Moura Rocha, Raphaël Bertinotti, Christian Klopfenstein, Léa Cappelaere, Marie-Pierre Létourneau Montminy, Laetitia Cloutier, Nadine Bachand, Samantha Leclerc, Laurence Maignel, Gabriela Silva-Guerra, Nathalie Plourde, Patrick Gagnon, Alexandra Carrier, Gabrielle Dumas, Florence Marquis, Marie-Pier Lachance, Noémie Dubuc

RÉVISEURE

Brigitte Roy

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION

TCN Studio

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

VENTES

pub@laterre.ca
450 679-8483 / 1 800 528-3773

DIRECTEUR DES VENTES

Marc Mancini
marcmancini@laterre.ca / poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ

Marie-Claude Bernard
mcbarnard@laterre.ca / poste 7712

Marie-Josée Farrese

mjfarrese@laterre.ca / poste 7398

CHARGÉ DE CONTENU PUBLICITAIRE

Guillaume Cloutier
guillaumecloutier@laterre.ca / poste 7416

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada (taxes incluses)

Tél. : 450 679-8483, poste 8127

ÉDITEUR

Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000

COUPON D'ABONNEMENT

4 parutions par année

PORCQUÉBEC

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Occupation : _____

BÂTIR UN AVENIR ÉQUITABLE, UNIS ET DÉTERMINÉS



Alors que l'année 2025 touche à sa fin, je prends un moment pour revenir sur les moments forts que nous avons traversés ensemble. Cette année a été marquée par des défis de taille, mais surtout par une mobilisation exceptionnelle de notre organisation autour de la pertinence et de l'impact du plan conjoint et de la mise en marché collective pour notre secteur. Des actions guidées par des valeurs fondamentales, au premier rang desquelles figure l'équité.

Nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions. En misant sur la force du collectif, nous avons déployé des actions concrètes pour soutenir les éleveurs et éleveuses dans un contexte de crise. Qu'il s'agisse de représentations politiques, d'initiatives réglementaires ou d'efforts de communication, chaque geste a été animé par notre volonté de protéger et de valoriser un secteur porcin juste et solidaire ayant le souci de demeurer attractif pour la relève.

Je suis convaincu que les décisions prises cette année nous ont permis de jeter les bases d'un avenir où l'équité est plus qu'un principe : elle est une réalité. Qu'on soit cédant ou relève, forfaitaire ou indépendant, petite ou grande entreprise, aux quatre coins du Québec, les règles en vigueur permettent à chacun d'exercer son métier dans un cadre équitable et stable.

Cette solidarité, cette capacité à se serrer les coudes, est au cœur de notre identité. Elle nous a permis non seulement de tenir le cap, mais aussi de construire les fondations d'un avenir prospère, pérenne et fier.



« Je suis convaincu que les décisions prises cette année nous ont permis de jeter les bases d'un avenir où l'équité est plus qu'un principe : elle est une réalité. »

L'année 2026 s'annonce tout aussi exigeante, avec des dossiers majeurs à l'horizon. La négociation de la Convention de mise en marché sera un moment clé pour affirmer nos priorités et défendre les intérêts des éleveurs et éleveuses. Nous devons tout mettre en œuvre pour obtenir plus de transparence et un véritable par-

tage des risques et des bénéfices au sein de la Filière. Parallèlement, nous entamerons la préparation de la reprise des relations commerciales, une étape cruciale pour assurer la compétitivité de notre secteur.

Pourquoi l'équité est-elle au cœur de nos décisions? Parce qu'elle nous permet de tenir compte des réalités propres à chaque modèle d'affaires. Parce qu'elle favorise un climat de confiance dans nos échanges avec les partenaires. Et parce qu'en la défendant, nous stimulons la performance du secteur en encourageant la créativité, la collaboration et la productivité.

Ces chantiers exigent rigueur, vision et engagement. Mais je suis persuadé que, comme en 2025, nous saurons relever ces défis, unis et déterminés.

En cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter, à vous et à vos proches, un très chaleureux temps des Fêtes. Que cette pause bien méritée soit remplie de bonheur et de sérénité.

Au plaisir de vous retrouver en 2026, prêts et prêtes à écrire ensemble la suite de notre histoire.

Louis-Philippe Roy
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec

Hommage à *David Boissonneault*

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de David Boissonneault, qui a occupé la présidence des Éleveurs de porcs du Québec de 2011 à 2017. Il est depuis demeuré très actif dans le secteur porcin. Les Éleveurs de porcs du Québec adressent leurs sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses collègues.



M. Boissonneault a été reconnu comme un éleveur engagé, innovant et doté d'un remarquable sens de l'entrepreneuriat. Durant sa présidence, il s'est distingué par des qualités telles que le leadership, l'intégrité, l'équité et le professionnalisme, contribuant ainsi au développement de valeurs qui sont chères à notre organisation. C'était un homme accessible, humain et généreux.



Lors de son départ de la présidence en 2017, l'organisation lui a rendu un hommage chaleureux lors de l'assemblée semi-annuelle de novembre. Une vidéo avait été présentée à cette occasion et elle est disponible sur notre site web. Cette vidéo s'ajoutait à de nombreux hommages de la part de ses collègues, du conseil d'administration et du personnel des Éleveurs.

M. Boissonneault, homme inspirant et rassembleur, a permis à l'organisation de se positionner en véritable leader dans plusieurs domaines. C'est sous sa présidence que les Éleveurs ont été reconnus par l'Assemblée nationale du Québec comme pionniers en responsabilité sociale. De plus, il a grandement contribué à faire comprendre les défis que représentaient les nouveaux enjeux de bien-être animal et la nécessité d'appuyer adéquatement les éleveurs et éleveuses dans cette transition. Il était préoccupé d'atteindre des « résultats » : obtenir des appuis concrets pour les membres afin de leur donner confiance en l'avenir et éprouver la fierté de leur métier. Arrivé à la présidence après des années difficiles pour le secteur porcin, il a su positionner l'organisation en véritable pilier pour le développement des fermes porcines et de la filière.

Les Éleveurs de porcs du Québec lui seront toujours reconnaissants pour son implication bienveillante ayant contribué à la pérennité, à la prospérité et à la fierté des élevages porcins du Québec.

David, merci ! ■



La campagne « C'est toi le chef! » fait son grand retour!

Que vous soyez à vos premiers pas en cuisine ou un chef aguerri, la campagne « Avec Le porc du Québec, c'est toi le chef ! », conçue par Cossette, poursuit sa mission d'encourager les Québécois et Québécoises à cuisiner et à s'appropriier pleinement leur cuisine, comme de véritables chefs.



Sur un ton toujours aussi humoristique, nous retrouvons notre nouveau chef maison Martin Ricard et son acolyte Stéphane Neault, qui poursuivent leur aventure culinaire en s'inspirant de leurs modèles préférés, les chefs Martin Picard et Stefano Faïta, pour concocter avec passion des plats de porc gourmands et inspirants.

Le plan élaboré par Cossette Média privilégie la télévision et la vidéo numérique comme médias principaux, tout en assurant une forte visibilité sur le Web avec des vidéos de 6 secondes, dans le magazine Ricardo et sur les réseaux sociaux. Pour

maximiser la notoriété de la campagne auprès du grand public, la stratégie d'achat inclut également un affichage ciblé, avec des abribus et des panneaux routiers judicieusement positionnés à Montréal, Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke.

Qu'il soit sauté, rôti, grillé ou mijoté, le porc du Québec s'adapte à toutes les envies et se marie aussi bien aux saveurs locales qu'aux inspirations venues d'ailleurs. Il permet de varier les plaisirs sans jamais compliquer la préparation. Quelle que soit l'occasion, avec Le porc du Québec, c'est toi le chef ! ■



NOUVEAU LIVRE DE RECETTES : C'EST QUI LE CHEF?

Rien de mieux que le tout nouveau tome 3 de « C'est qui le chef ? » pour donner envie de passer derrière les fourneaux. Pensé pour inspirer et faciliter la cuisine au quotidien, ce livre propose une grande variété de recettes classées par coupe, des conseils pratiques et des techniques simples pour cuisiner avec plaisir. Vous y trouverez des accompagnements parfaits, des marinades et sauces savoureuses, ainsi que des idées de repas express, de plats festifs et des astuces pour transformer les restes en recettes gourmandes. Ce livre luxueux à petit prix est le cadeau idéal à s'offrir ou à offrir à ses proches durant la période des Fêtes. Le livre profitera d'un beau rayonnement publicitaire, entre autres dans les magazines Ricardo, Coup de pouce et Véro. Il est en vente dans les succursales Jean Coutu du Québec participantes ainsi que chez plusieurs autres marchands. ■



COMPÉTITION CULINAIRE C'EST QUI LE CHEF?



Dans cette série originale, les créateurs de contenu Le Fit Cook, Jean Piquant, Antoine B. Cotes et la créatrice Émilie Lévesque ont relevé un défi inusité : réinventer le burger de porc du Québec en seulement 30 minutes. Une compétition amicale où se mêlaient créativité, passion, éclats de rire et découvertes gourmandes, sous l'œil attentif du juge Félipé St-Laurent. Des vidéos qui ont inspiré les internautes à cuisiner le burger de porc de différentes façons.

Retour sur les objectifs : la compétition culinaire visait à rajeunir l'audience sur l'ensemble des médias sociaux Le porc du Québec, tout en renforçant la notoriété de la marque auprès des jeunes, notamment sur Instagram et Tik Tok. L'idée était de positionner le porc comme une alternative aussi attrayante que le bœuf ou le poulet quand vient le temps de cuisiner un burger. La campagne visait également à encourager l'engagement, en favorisant les interactions et en instaurant un dialogue avec la communauté numérique autour d'une compétition amicale.

La compétition culinaire « C'est qui le chef ? » s'est distinguée par son succès, tant sur le plan de la notoriété que de l'engagement et de la croissance de la communauté, avec une augmentation de 1 348 abonné.e.s sur l'ensemble des plateformes et plus de 153 000 visionnements de vidéos en lien avec cette campagne. Les influenceurs et influenceuses ont largement contribué à dynamiser la marque et à élargir l'audience, générant des résultats concrets qui se sont prolongés au-delà de la période de la compétition. Le dialogue avec la communauté s'est également intensifié, avec une augmentation de 97,8 % des messages reçus pendant la campagne, 638 au total, témoignant d'un effet organique qui dépasse largement le cadre de la campagne payante.

Les gagnants : Le Fit Cook a été désigné vainqueur de la compétition culinaire par ses pairs, Émilie Lévesque s'est illustrée sur YouTube, tandis que Jean Piquant s'est démarqué dans la campagne publicitaire. Une initiative qui a permis de mettre en valeur Le porc du Québec et de lui offrir un rayonnement remarquable. ■



L'ÉQUITÉ À L'HEURE DU CHANGEMENT

Retour sur le *Forum stratégique 2025*

Sous le thème «L'équité à l'heure du changement», le 9^e Forum stratégique a invité les quelque 200 participants et participantes à réfléchir sur la notion d'équité entre les producteurs et productrices dans les différentes filières de mise en marché, des légumes de transformation, en passant par le sirop d'érable et la production laitière. Au moment où les Éleveurs de porcs du Québec s'apprêtent à négocier une nouvelle convention collective et sont plongés dans une guerre commerciale planétaire, les conférenciers, conférencières et panélistes ont offert de nombreuses pistes de réflexion.



1. L'équité au temps de grandes incertitudes

«Un plan conjoint est un outil qui fait la promotion de l'équité entre producteurs», a expliqué Annie Royer, professeure d'agroéconomie à l'Université Laval, rappelant l'origine de la mise en marché collective au Canada en 1927 et plus tard au Québec, avec l'adoption de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles* en 1956. Cette Loi, qui fêtera ses 70 ans l'année prochaine, donnait plus de pouvoir aux producteurs et productrices pour négocier de meilleurs prix avec les acheteurs.

La création de la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires à l'époque arbitre depuis les différends entre les deux partis a souligné l'agroéconomiste qui est aussi titulaire de la Chaire en analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective.

La mise en marché collective, dont les plans conjoints, permet d'offrir aux agriculteurs et agricultrices un même prix pour une qualité similaire de produits selon les mêmes normes, de partager des coûts, par exemple de transport, mais aussi le partage des revenus même dans certaines crises. Il permet de conserver une diversité de modèles d'entreprises, selon la professeure. En 2025, le Québec compte entre autres quinze plans conjoints agricoles et quatorze en foresterie.

Contrairement à la «main invisible» qui égalise l'offre et la demande, la mise en marché collective est «visible» et elle évolue constamment, selon Annie Royer. Celle-ci évoquait l'exemple de la création d'une réserve stratégique par les producteurs et productrices de sirop d'érable du Québec qui permet de mutualiser les risques et les bénéfices. Le Québec produit 70 % de la production mondiale de sirop et 78 % de sa production est exportée. Les producteurs et productrices de légumes de transformation ont, quant à eux, développé des ententes contractuelles avec l'unique ou les deux acheteurs de l'industrie afin de répartir les risques entre les partis soit en cas de pertes dues au climat ou de surabondance de récoltes.

Le concept d'équité est aujourd'hui multidimensionnel. Il englobe entre autres l'équité multigénérationnelle soit entre les générations présentes et futures. Les débats peuvent être parfois houleux au sein d'une filière. «On a eu la guerre des deux laits» et «le plafonnement du prix des quotas» a rappelé le président des Producteurs de lait du Québec, Daniel Gobeil, qui jongle aujourd'hui avec l'enjeu des quotas de lait vendus qui dévitalisent certaines régions.

Ce dernier participait à un panel en compagnie des représentants des éleveurs et éleveuses d'ovins et des producteurs et productrices de bleuets sauvages qui ont eux aussi développé des outils contractuels pour promouvoir l'équité dans leur filière respective entre les producteurs, productrices et les acheteurs.

Selon Annie Royer, la mise en marché collective permet des investissements communs en recherche et développement et également en promotion. C'est un canal de formation et d'accompagnement mieux placé que le libre marché pour instaurer des mesures de biosécurité par exemple dans le secteur de la volaille ou pour répondre aux attentes sociétales de bien-être animal ou encore de développement durable.

2. Les liaisons dangereuses du porc canadien

« Le Canada est le pays producteur de porc le plus dépendant des exportations. En 2024, plus de 65 % de la viande de porc produite au pays est exportée a indiqué Jorge Correa, vice-président, accès aux marchés et affaires techniques au Conseil canadien des viandes du Canada (CCVD).

Cette dépendance du Canada envers les marchés étrangers ne cesse d'augmenter depuis deux décennies. En 2024, les États-Unis détiennent toujours la part du lion des exportations canadiennes et la Chine est le troisième marché en importance sur des ventes planétaires de 5,5 G\$. Une bonne partie de ces exportations sont produites au Québec qui exporte souvent plus de viande de porc que d'électricité.

Les relations commerciales du Canada avec les deux superpuissances mondiales sont sous très haute tension géopolitique. "Avec le tarif actuel de 25 % imposé par la Chine, on calcule des pertes de 177 millions de dollars en 2024 pour nos transformateurs", a indiqué Jorge Correa.

Du même souffle, celui-ci a ajouté que le CCVD a ouvert un bureau à Pékin en août dernier pour solliciter les autorités chinoises. Il compte aussi sur un réchauffement des relations suite à la rencontre avec le premier ministre du Canada, Mark Carney, avec son homologue chinois, Xi Jinping, en Corée du Sud le 30 octobre dernier, une première du genre depuis 2017. Le premier ministre canadien doit se rendre en Chine au début de l'année 2026.

Il en va tout autrement avec le président américain Donald Trump. Les négociations pour renouveler l'Accord États-Unis-Canada-Mexique (ACEUM) avec le premier ministre canadien sont rompues depuis la diffusion par le premier ministre de l'Ontario d'une publicité anti-tarif sur les ondes américaines en octobre dernier.



Allocution du ministre Donald Martel

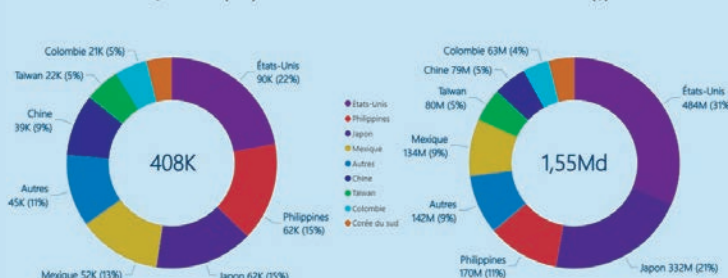


Le ministre Donald Martel et Louis-Philippe Roy, président des Éleveurs de porcs du Québec



Selon Jorge Correa, le Canada doit absolument diversifier ses exportations. Les marchés prometteurs sont entre autres en Asie.

Exportations de viande porcine (FRC) du Québec par destination - 2024



"Le prix du porc à 350,00 \$/100 kg n'a jamais été aussi bon depuis 10 ans. Il faut songer à investir et à moderniser nos entreprises" a indiqué Louis-Philippe Roy. Dans sa courte allocution teintée d'humour, le tout nouveau ministre de l'Agriculture, Donald Martel, a indiqué qu'il ferait son possible pour appuyer les efforts des producteurs de porc dans l'état actuel des finances du gouvernement caquiste.



Renaud Sanscartier, directeur des affaires économiques accompagné du fondateur de Parks Companies, Lawrence Parks et son fils, Hayden.

3. L'entreprise américaine The Parks Companies commercialise des truies de réforme en toute transparence

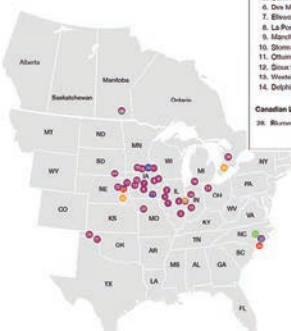
"Notre modèle d'affaires repose sur une transparence financière avec les producteurs et productrices avec qui on transige. C'est notre marque de commerce!", explique Lawrence Parks, conférencier et fondateur de The Parks Companies. L'homme d'affaires, fils de producteurs agricoles, a commencé à commercialiser des truies de réformes en 1976 à Oakwood en Illinois.

L'entreprise familiale, qui célébrera son 50e anniversaire l'année prochaine, commercialise un peu moins d'un million de truies de réformes (et de verrats) soit environ le quart de ce type d'animaux produits aux États-Unis. The Parks Companies possède 31 sites d'affaires dont deux au Canada, un au Manitoba et l'autre, tout récent, construit en Ontario avec les toutes dernières normes de biosécurité au coût d'environ 5 millions de dollars sans compter l'achat de terre.

"Nous voudrions développer le marché d'animaux de réforme au Québec. Nous pourrions commencer par un volume de 300 têtes par semaine, mais l'idéal serait entre 500 et 700 bêtes par semaine", a indiqué Lawrence qui était accompagné de son fils Hayden, directeur général et un des quatre enfants intégrés à l'entreprise.

The Parks Companies agit comme une agence de mise en marché en misant sur la traçabilité des animaux livrés à quelques 80 - 90 transformateurs aux États-Unis, "pour ne pas être dépendant d'un seul gros client". Le prix payé aux producteurs et productrices est basé sur le rapport journalier des abattages de porcs et de verrats produits par le Département de l'agriculture des États-Unis et les besoins des abattoirs. L'entreprise possède entre autres une flotte d'une trentaine de camions-remorques et est la seule entreprise transfrontalière.

Installations



Livestock Facilities		Trailer Washes	
United States Locations:			
1. Bentonville, IL	15. Worthington, MI	11. Ottumwa, IA	35. Austin, MN
2. Cambridge, IL	16. Cassopolis, MI	23. Rose Hill, NC	
3. Fairfield, IL	17. Harmony, MN		
4. Skaneateles, IL	18. Tuxedo, MN		
5. Oakwood, IL	19. Wellstone, MN	31. Warsaw, NC	
6. Day Minnion, IA	20. Sweet Springs, MO		
7. Ellsworth, IA	21. Fremont, NE	32. Danville, IL	
8. La Porte City, IA	22. Hamshury, NE	33. Blauvelt, NE	
9. Mandanville, IA	23. Rose Hill, NC	34. London, OH	
10. Skunk Lake, IA	24. Stryker, OH		
11. Ottumwa, IA	25. Gaymorn, OK		
12. Sioux City, IA	26. Tappan, SD	36. Danville, IL	
13. Washburn, IA	27. Fuker, TX	28. Blountville, TN	
14. Delphi, IN		23. Rose Hill, NC	
Canadian Locations:			
38. Blountville, TN	39. Mounton, ON	30. Danville, IL	
		30. Warrington, NC	
		21. Fremont, NE	

4. La confiance au cœur de la réussite de toute négociation, selon Sophie Brochu

"Gagner" ou "réussir" des négociations? Telle est la question centrale posée par Sophie Brochu à une époque où, depuis 50 ans, le socle de nos sociétés basé sur la confiance est ébranlé. Sans nommer le président américain Donald Trump par son nom, son arrivée au pouvoir pour un deuxième mandat à la Maison-Blanche en janvier dernier "redéfinit une nouvelle architecture sociale, économique, financière et militaire, un véritable Bing Bang planétaire!"

Selon l'ex-dirigeante d'Hydro Québec, le grand mal qui mine le monde est une érosion généralisée de la confiance à l'égard des gouvernements, des institutions et du monde corporatif amplifié par les réseaux sociaux.

La conférencière a puisé dans sa riche vie professionnelle pour souligner qu'il y a plus à "réussir" une négociation qu'à "gagner à tout prix", en étant à l'écoute et en mettant son ego de côté. "Lorsque j'étais chez Gaz Métropolitain, je ne comprenais pas les environnementalistes, dont Steven Guilbault en tête qui disait qu'on veut que le monde consomme moins de gaz naturel en augmentant les prix alors que je cherchais à les faire diminuer pour les utilisateurs et utilisatrices. C'est grâce à un dialogue que l'on a mis sur pied le premier programme d'économie d'énergie".

La colorée conférencière a référé aux deux types de leadership dans une organisation, l'un assumé par un pouvoir d'autorité, l'autre par un pouvoir d'influence. Ce dernier, qui repose d'abord sur la confiance en soi et des valeurs comme l'intégrité, l'honnêteté et la transparence, est beaucoup plus porteur. "Le leadership c'est comme un chef d'orchestre, ça se partage. Deux chefs d'orchestre vont faire jouer la même pièce de Back avec les mêmes musiciens, mais le résultat ne sera pas le même. L'un va avoir 'gagné' parce que la pièce est bonne sans plus, mais l'autre va avoir 'réussi' parce qu'il nous a transcendés", a-t-elle expliqué à l'auditoire qui l'a ovationné deux fois plutôt qu'une. ■



Sophie Brochu

L'ÉQUITÉ À L'HEURE DU CHANGEMENT

Retour sur *l'Assemblée semi-annuelle*

Les dirigeants des Éleveurs de porcs du Québec ont profité de la journée du vendredi pour faire un topo sur plusieurs dossiers importants pour l'organisation, comme la responsabilité sociale, la négociation de la Convention de mise en marché et les différentes modifications réglementaires.



La journée a débuté avec Éric Dufour de Raymond Chabot Grant Thornton, qui a parlé de l'équité lors d'un transfert d'entreprise. La planification est cruciale et implique l'élaboration d'un plan de relève détaillé. De plus, il a spécifié que la préparation à la retraite peut toujours être révisée et améliorée.





Ensuite Sébastien Lacroix, président-directeur général de l'AQINAC, et Danielle Vaillant, directrice marketing des Éleveurs, ont invité les participants et participantes à se joindre au Porc Show 2025 et Danielle a lancé en grande première le 3e tome du livre « C'est qui le chef ».

Renaud Sanscartier, directeur des affaires économiques, et Kéliane Nadeau, agente de projet, ont ensuite présenté le bilan de la démarche de responsabilité sociale pour les années 2020 à 2025. L'engagement des Éleveurs en responsabilité sociale persiste depuis plus d'une décennie. Plus de détails sont présentés en page 16 de ce magazine.

Par la suite, les participants et participantes ont eu le plaisir d'écouter une allocution de Martin Caron, qui a parlé de l'importance de la rentabilité des entreprises agricoles, ainsi que de la nécessité pour le gouvernement fédéral d'adapter ses investissements à la réalité québécoise, où la plupart des entreprises agricoles sont des PME.

Suivant cette allocution, François Nadeau, président du comité vérification interne et finances, Julie Leblanc, directrice de la comptabilité et des finances et Sophie Perreault, directrice générale, ont présenté les orientations financières et technologiques. Martin Viens, président du comité de mise en marché – finisseurs et Claudine Lussier, directrice des affaires juridiques – mise en marché ont ensuite fait le point sur les dossiers de mise en marché.



Deux décisions collectives aux bénéfices des Éleveurs à retenir

Marie-Pier Lachance, conseillère principale aux projets stratégiques a présenté le nouveau règlement sur la péréquation du transport lors de canicule. Les Éleveurs ont entériné la proposition à l'unanimité (plus de détails vous seront partagés dans un prochain *Flash*).

Finalement, les membres ont dégagé trois priorités stratégiques pour orienter la prochaine convention de mise en marché : d'une part, un meilleur alignement entre les besoins des transformateurs et l'offre des éleveurs et éleveuses, et d'autre part, un partage plus équitable des risques et des bénéfices. ■

APPEL DE CANDIDATURES

Implique-toi, fais partie
de nos comités!

Tu veux faire une **VRAIE** différence dans le secteur porcin ?

**Aux Éleveurs de porcs du Québec, chaque membre a une voix —
et la tienne peut vraiment faire la différence !**

Nous recherchons des éleveuses et des éleveurs dynamiques, motivés à enrichir la réflexion,
à partager leurs idées et à faire avancer les dossiers qui façonnent notre secteur.



Un engagement à ta mesure

- Formule adaptée à ta réalité :
seulement quelques rencontres par année,
en mode virtuel ou en personne
- Volet social stimulant : réseauter
avec d'autres membres
- Indemnisation pour ta participation
et tes frais de déplacement
- Formations offertes pour faciliter
ton intégration.



ENVIE DE PASSER À L'ACTION ?

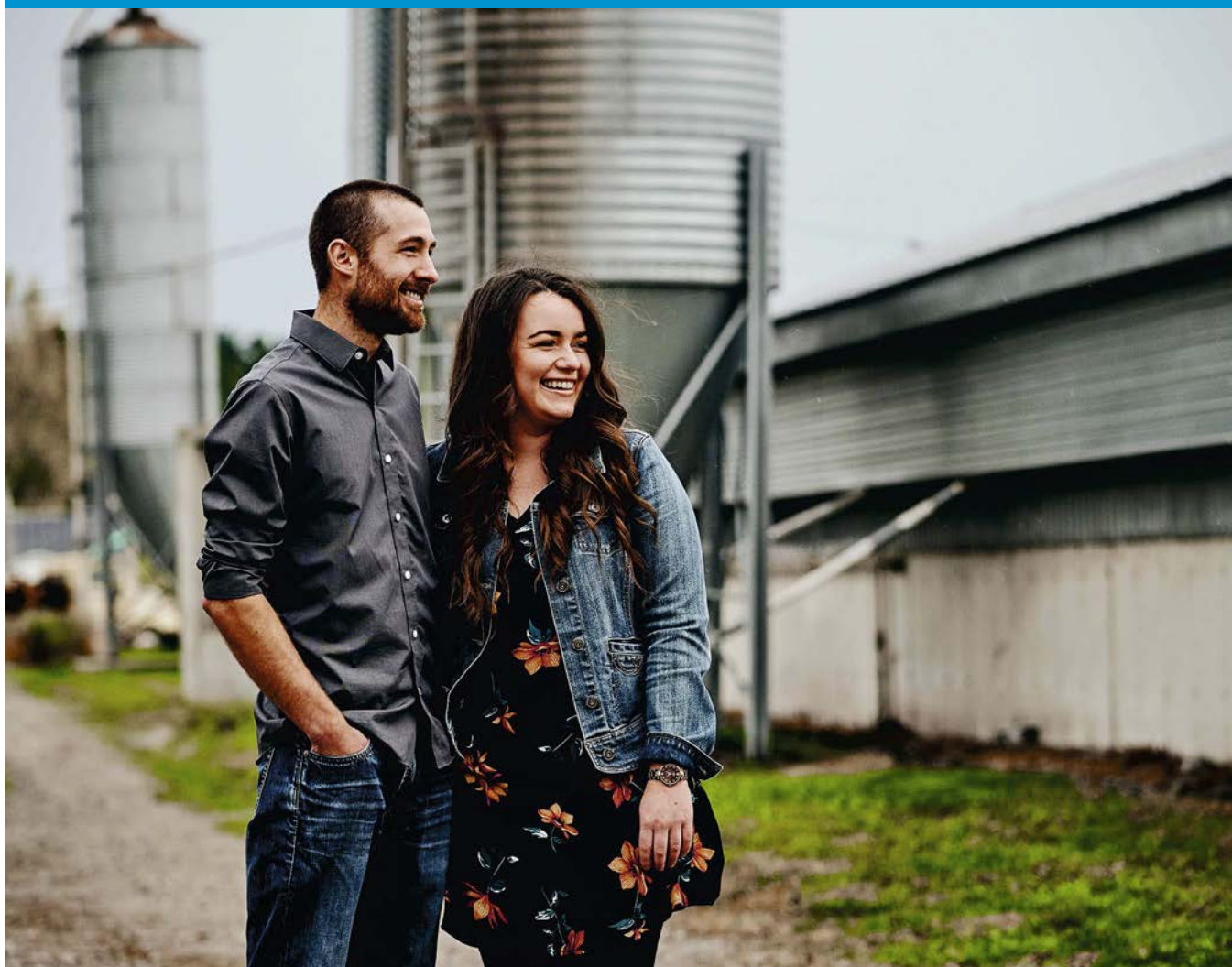
Consulte les postes disponibles
et les détails en balayant ce code.

**Les Éleveurs
de porcs du Québec**



Responsabilité sociale : *Retour sur nos réalisations 2020-2025*

Lors de l'Assemblée semi-annuelle (ASA) du 7 novembre dernier, les Éleveurs ont présenté leur tout nouveau bilan des réalisations en responsabilité sociale d'organisation (RSO) pour la période 2020-2025. Les actions mises en œuvre par les Éleveurs de porcs du Québec s'inscrivent pleinement dans la continuité de leur démarche de responsabilité sociale initiée en 2014.



Structuré autour des cinq grands axes que sont : 1) la gouvernance, 2) la performance économique, 3) le bien-être animal, la santé et la salubrité, 4) la gestion de l'environnement, et 5) le mieux-être des travailleurs, travailleuses et les relations avec les communautés, ce bilan met en lumière des initiatives concrètes qui témoignent d'une volonté constante d'amélioration des pratiques. Et ce, malgré les nombreux défis auxquels la filière porcine a dû faire face ces dernières années.

Articulé autour de messages clés soigneusement définis, ce rapport se distingue par une présentation claire et engageante des actions concrètes menées par l'organisation. Ci-dessous, nous vous invitons à prendre connaissance d'un sommaire du bilan des réalisations 2020-2025, et à consulter le bilan complet disponible sur notre site web <https://www.leseleveursdeporcsduquebec.com/une-production-responsable/responsabilite-sociale/les-rapports-de-responsabilite-sociale/>.

Axe 1. Gouvernance | **Assurer un leadership dans la prise en compte des enjeux influençant le développement de la filière porcine québécoise**

Mobiliser les acteurs de la filière

Afin de renforcer leur leadership, les Éleveurs de porcs du Québec ont lancé un nouveau plan stratégique pour 2024-2027, relancé les activités au sein de la filière, embauché une agente de concertation et entrepris des démarches importantes concernant les menaces de tarifs douaniers par nos partenaires commerciaux. Ces initiatives visent à rassembler et coordonner l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs et adaptés aux réalités du secteur.

Bâtir une organisation inclusive et tournée vers l'avenir

L'organisation s'engage à valoriser la diversité et à préparer la relève. Elle a ainsi créé un comité officiel dédié à la relève, organisé des rencontres ciblées avec les éleveurs et éleveuses à forfait, adopté une charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion, et veillé à rendre certains documents accessibles en espagnol afin de mieux rejoindre tous les travailleurs et travailleuses du secteur.





Axe 2. Performance économique | Être proactif dans la mise en œuvre de solutions visant à améliorer la rentabilité des entreprises

Miser sur la compétitivité des entreprises

Pour soutenir la résilience des entreprises porcines, plusieurs actions ont été mises de l'avant, notamment la tenue de Forums stratégiques axés sur la gestion des risques et la compétitivité, des travaux sur la sécurité du revenu, le développement du Service de gestion des risques du marché, ainsi que la poursuite des travaux sur un coût de revient en temps réel (Solution Aléop). Ces mesures permettent d'adapter les outils de gestion à un environnement économique en constante évolution.

Axe 3. Bien-être animal, santé et salubrité | Accompagner la mise en œuvre des meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité

Soutenir des initiatives de recherches prometteuses

L'innovation reste un pilier fort avec des projets ciblés comme l'amélioration des conditions de transport, la mise au point d'un vaccin autogène contre l'influenza porcine, et l'optimisation des pratiques de lavage. Ces recherches visent à renforcer la santé animale, la bio-sécurité et l'efficacité opérationnelle.

S'engager pour le bien-être animal et la salubrité

Les Éleveurs poursuivent leur engagement en documentant les méthodes d'éradication du SRRP, en numérisant les processus de déclaration de mouvement, en participant à la chaire sur la résistance aux antibiotiques, et contribuant financièrement à un projet sur l'administration des antibiotiques en pouponnière. Ces actions illustrent leur volonté d'allier rigueur scientifique et responsabilité.

Les Éleveurs de porcs du Québec

confirment leur volonté d'être toujours à l'avant-garde en matière de responsabilité sociale.

Axe 4. Gestion de l'environnement |

Accompagner les éleveurs et les éleveuses dans l'amélioration de leur performance environnementale

Adopter et diffuser de bonnes pratiques à la ferme

Les Éleveurs encouragent la transparence et le progrès par des partenariats innovants avec Agri-Climat et le Conseil canadien du porc, leur participation à l'émission Arrive en campagne et la campagne annuelle Pour du rose plus vert. Ces initiatives visent à valoriser les efforts environnementaux et à renforcer la confiance du public.

Agir concrètement avec des pratiques durables

En collaboration avec le MAPAQ, trois capsules vidéo saisonnières ont été produites en 2024, mettant en vedette des éleveurs médaillés d'Or noir qui partagent leurs conseils sur les meilleures pratiques d'épandage de lisier, adaptées aux saisons. Ces contenus visent à promouvoir des gestes concrets et responsables en gestion des lisiers.

Axe 5. Mieux-être des travailleurs, des travailleuses et relations avec les communautés | Favoriser l'acceptabilité sociale du secteur et jouer un rôle actif dans le développement régional et le bien-être de la communauté

Veiller à la santé des éleveurs et des éleveuses

Les Éleveurs déploient des actions pour préserver la santé physique et mentale des membres, notamment par des formations sentinelles, le projet Éleveurs de porcs en santé, la diffusion de fiches SST adaptées aux réalités de la ferme, ainsi que le développement d'un protocole en santé mentale.

Agir concrètement pour nos communautés

Le lien avec la société se renforce notamment grâce à la réalisation d'une vidéo en réalité virtuelle présentant un bâtiment, ainsi qu'à l'instauration, en collaboration avec le MAPAQ, d'un programme de gestion des animaux morts. Ces initiatives, accompagnées d'un diagnostic des assemblées municipales tenues dans le cadre des consultations publiques, témoignent d'une volonté claire d'écoute, de transparence et de dialogue avec les parties prenantes.

Faire rayonner l'implication des régions

Enfin, l'engagement régional se manifeste à travers diverses actions réalisées par nos syndicats régionaux, tels que l'organisation de tournois de golf, des dons aux banques alimentaires et des commandites aux cuisines collectives. Ces initiatives témoignent d'un engagement soutenu envers les communautés locales et d'un désir concret de contribuer à leur vitalité et à leur mieux-être au quotidien.

En conclusion, les Éleveurs de porcs du Québec confirment leur volonté d'être toujours à l'avant-garde en matière de responsabilité sociale. Leur démarche RSO, fondée sur l'innovation, l'inclusion et la durabilité, reflète un engagement profond envers le développement responsable et harmonieux de la filière porcine. Conscients que les défis évoluent constamment, une révision de cette démarche est prévue en 2026 afin de l'adapter aux nouvelles réalités économiques, sociales et environnementales, et ainsi continuer à tracer la voie vers un avenir encore plus durable et responsable. ■

Dans le ventre de la machine

De la ferme à l'assiette, le porc connaît plus d'un voyage et plus d'une transformation. Petit récit d'un porc à travers la machine jusqu'à notre table.



Entre la réception des porcs et la réalisation des commandes, la demande est constamment évaluée pour en tirer les meilleures coupes.

Chaque année, on abat plus de 6 millions de porcs au Québec. Au terme de leur vie à la ferme, ils prennent la direction de différents abattoirs sur le territoire de la province.

Les activités d'abattage ont connu des hauts et des bas depuis 2020, ce qui a redessiné le partage entre les différentes entreprises de ce secteur. Aujourd'hui, Olymel détient 70% de la capacité totale d'abattage. Six autres entreprises se partagent les 30% restant: Aliments Asta (13%), Les Viandes du Breton (8%), CBCo Alliance (6%), L.G. Hébert et Fils Ltée – Les Viandes OR-FIL int. (3%) et Viandes Giroux – Viandes Riendeau (1%).

Qu'arrive-t-il au porc de l'abattoir jusqu'au moment où il se retrouvera sous forme de côtelette dans une barquette en épicerie ? Les étapes sont plus complexes qu'on pourrait s'imaginer.

Une transformation rapide

À leur arrivée aux usines de transformation, les animaux sont d'abord transférés dans l'étable pour une période de repos qui varie d'une installation à l'autre. Chez Aliments Asta, les animaux sont abattus la journée même et sont prêts à partir sous formes de découpes dès le lendemain. « Le transport se fait très bien jusqu'à chez nous (à Saint-Alexandre-de-Kamouraska dans le Bas-du-Fleuve). Les porcs arrivent souvent couchés dans le camion. Ils sont transformés le jour de leur arrivée et les coupes sont prêtes à être envoyées le lendemain au Mexique et aux États-Unis », explique Stéphanie Poitras, directrice générale chez Asta.

Le temps avant l'abattage varie selon le cahier des charges, indique Alexandre Dionne, vice-président aux opérations dans la division porc frais chez Olymel, avec en premier plan le bien-être animal et le respect des normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Dans chaque établissement, un vétérinaire est présent. « La qualité de la viande est excessivement importante. À l'intérieur de 24 heures, les porcs sont abattus, découpés et les produits sont expédiés vers nos centres de distribution, nos clients ou vers nos usines de transformation ».



Un des robots d'Asta à l'œuvre

Les obligations de travailler avec du vivant

Les imprévus sont les bêtes noires des abattoirs, quel que soit leur nature. « Dans les abattoirs, les machines travaillent dur, avec du haut voltage. Ça finit par se briser. Il faut les réparer, ce qui amène des délais qu'il faut ensuite compenser. C'est là qu'on va avoir besoin d'une certaine flexibilité des producteurs », indique Janin Boucher, copropriétaire de Groupe Cérès et actionnaire de l'abattoir CBCo Alliance.

Travailler avec du vivant impose des contraintes qu'on ne voit pas dans d'autres secteurs, ajoute-t-il « On abat et on découpe chaque jour : il faut avoir une certaine flexibilité, tout en étant fiable. En hiver, tempête ou pas, on doit livrer ».

« Et en cas de défaillance mécanique, il faut être en mesure de continuer l'abattage et la découpe des volumes planifiés afin de respecter nos engagements auprès des producteurs et des clients », souligne le gestionnaire d'Olymel.

« L'efficacité du processus d'abattage et de débitage est supervisée par des indicateurs de performance, pour la vitesse de chaîne ou les rendements des différentes pièces, afin de s'assurer que la qualité et l'uniformité soient présentes et qu'on tire le maximum de chaque pièce », ajoute Mme Poitras.



Asta s'est doté d'indicateurs de performance tout le long de sa chaîne d'approvisionnement. Asta réalise régulièrement des activités afin de conserver sa main-d'œuvre.

Transformer le plus efficacement possible

Le processus de transformation s'articule entre différentes contraintes, que ce soit les commandes des clients, la saisonnalité ou la destination que prennent les coupes. À l'image d'un puzzle, l'animal est déconstruit de différentes manières pour en tirer le meilleur parti, illustre Janin Boucher. « Chaque porc représente des pièces à vendre. Une proportion va pour le frais, comme les supermarchés et la transformation, tandis que le congelé est vendu à l'international ».

Tout doit être réglé au quart de tour entre la réception des porcs et l'abattage, le tout en coordination avec les demandes des clients.

Les opérations chez CBCo s'ajustent selon les prévisions au jour, à la semaine et au mois. Le portrait est différent pour Asta puisque ses clients sont les mêmes depuis plusieurs années. La répartition du carnet de commande entre client peut varier pour s'adapter à une vente chez une bannière. Les entrepôts de Montréal servent de tampon dans les variations de la demande grâce à une congélation dans les trois jours qui préserve la qualité de la viande.

Chez Olymel, certaines parties du porc sont transformées en bacon, en saucisses, ou bien redécoupées, en plus des produits vendus frais, congelés, ou ceux préparés pour l'exportation. « On travaille à aller chercher le maximum de valeur ajoutée sur chaque carcasse, déclare M. Dionne.



Olymel a mis l'accent sur la robotisation et l'automatisation à ses abattoirs, rappelle Alexandre Dionne.



Les installations de CBCo sont situées dans la municipalité de Les Cèdres.

Un ajustement constant

CBCo vend plus de 50% de produits frais d'une semaine à l'autre, mais le chiffre varie avec les saisons. « Il y a beaucoup de frais en été. En automne, quand ça commence à ralentir, on fait plus de congelé. On aimerait vendre des jarrets à l'année, mais c'est en hiver que c'est populaire. »

La saisonnalité fait aussi bien les choses puisqu'en été, la prise de poids des porcs est plus faible, ce qui coïncide avec les vacances estivales. « La clef est de maintenir un poids cible stable de la carcasse tout au long de l'année, souligne M. Dionne. »

Parfois, c'est le marché qui dicte la marche à suivre. Le marché local demeure la priorité d'Asta, mais il ne peut pas absorber toute la production. « Des coupes spécialisées, comme la katarosu, prennent la direction du Japon », précise Mme Poitras qui souligne que les coupes causant trop de pertes sur les pièces seront refusées.

Au final, le but est de livrer un produit toujours constant, avec la même couleur et la même couche de gras à chaque pièce « même si les producteurs savent qu'il n'y a pas un cochon pareil », souligne M. Boucher, ce qui demande un équilibre entre les équipes de production et de marketing où la première cherche à faire le plus beau produit le plus vite possible, alors que la seconde doit trouver des acheteurs.

La main-d'œuvre, le nerf de la guerre

Les dernières années n'ont pas été tendre pour le secteur du porc et les enjeux soulevés se manifestent différemment chez les trois entreprises approchées.

La question de la main-d'œuvre vient immédiatement en tête à Stéphanie Poitras qui emploie 550 employés répartis sur deux quarts de travail. Le faible taux de chômage dans la région amène Asta à avoir recours aux travailleurs étrangers temporaires (TET), une ressource menacée par les nouvelles normes de l'immigration des gouvernements provincial et fédéral. L'entreprise a même dû se transformer en promoteur immobilier pour loger ses employés dans un contexte de pénurie de logement.

Dans les derniers mois, Olymel a investi 14 millions de dollars dans les nouvelles technologies afin d'augmenter la robotisation et l'automatisation dans ses usines. « On a pris cette direction pour gagner en efficacité et en standardisation, mais aussi pour des questions de santé et sécurité afin de diriger davantage nos employés vers des tâches à valeur ajoutée », déclare M. Dionne. Ce genre d'amélioration doit être amené dans des usines qui continuent de tourner, sans nuire aux opérations habituelles

Asta a investi dans son étable et son usine, mais la robotisation n'est pas la réponse à tout. « Il y a du travail qui ne peut être fait par des machines en raison des conditions humides, de la précision qu'il faut dans le découpage, ou pour les particularités de certaines pièces », indique Mme Poitras.



Le frais occupe la majorité des coupes de CBCo.



Olymel peut compter les produits surtransformés dans son offre aux clients et consommateurs, en plus des nouvelles coupes qu'elle a développées en tandem avec son image renouvelée.



Stéphanie Poitras est directrice générale depuis une dizaine d'année au sein de l'entreprise familiale.



Relever les défis de demain

Pour CBCo, le défi consiste à faire des produits valorisés à leur juste valeur. « On a eu une bonne année, ça redevient intéressant, mais on doit aller chercher dans nos marges bénéficiaires ».

L'entreprise a démarré ses activités en octobre 2020 en pleine pandémie grâce à la mise en commun de trois producteurs. « C'était le mauvais timing et un mauvais contexte. On avait le vent de face, mais il fallait le faire (...) sinon la production aurait pu être perdue pour de bon », déclare M. Boucher. « On était prêt à faire tous les sacrifices (...) On travaille à bâtir pour le long terme, sinon on n'aurait pas fait CBCo. »

La stratégie d'Olymel a été repensée et s'est orientée vers de nouvelles coupes pour valoriser ses produits sur le marché domestique explique M. Dionne. « On s'adapte, on innove constamment. On veut générer de la valeur et pour y parvenir, il faut proposer un portefeuille de produits intéressant pour le client. »

M. Boucher voit aussi une occasion avec les prix élevés du bœuf d'augmenter le segment de marché dans les viandes. Et le contexte offre une opportunité avec le regain d'intérêt des consommateurs québécois au porc local.

Stéphanie Poitras rappelle que la peste porcine africaine demeure une menace, puisque que le virus est quasi pandémique. « Il ne faut pas s'assoir sur nos lauriers, il faut se préparer. Ça mettrait sur pause toutes nos exportations ». L'entreprise se croise les doigts en espérant que ce soit le plus tard possible, alors qu'elle vient tout juste de retrouver son rythme de croisière d'avant la pandémie avec plus d'un million de porcs abattus par année. ■

ÉVÉNEMENT

Sébastien Lacroix, président du conseil d'administration du Porc Show sebastien.lacroix@aqinac.com

Soyez des nôtres au *Porc Show 2025!*

Organisé conjointement par les Éleveurs de porcs du Québec et l'AQINAC, Le Porc Show se réinvente pour maximiser votre temps et rentabiliser vos déplacements. Parce que chaque journée compte dans votre entreprise, nous avons bonifié notre formule pour vous offrir encore plus de contenu, d'échanges et d'opportunités.

Les 9 et 10 décembre 2025, rejoignez-nous au Centre des congrès de Québec pour deux journées bien remplies qui feront vraiment la différence sur votre entreprise.

Un programme enrichi, conçu pour les éleveurs et éleveuses

Le **mardi 9 décembre**, nous lançons l'événement dès 13h30 avec un programme de conférences étoffé. Plus nombreuses, plus ciblées, ces présentations aborderont les enjeux qui vous touchent directement : rentabilité, bien-être animal, développement durable, etc. Comme toujours, le comité conférences a placé vos besoins au cœur de son programme.

La soirée se poursuivra avec nos festivités directement dans la Zone des exposants — l'occasion parfaite pour réseauter dans une ambiance conviviale, découvrir les dernières innovations et savourer l'excellence du porc du Québec.

Le **mercredi 10 décembre**, après un déjeuner inclus dans l'inscription servi dès 7h dans la Zone des exposants, notre programme de conférences se poursuit. La journée se conclura par un cocktail qui se terminera vers 18h — vous laissant le choix de profiter des charmes de Québec ou de reprendre la route.





Ce qui vous attend

Des conférences percutantes présentées par des experts qui comprennent vos réalités quotidiennes. Des informations applicables sur votre entreprise pour maximiser votre rendement et votre efficacité.

Une zone exposants rassemblant plus de 50 entreprises partenaires offrant des produits et services essentiels pour la production porcine. Vous pourrez échanger directement avec des fournisseurs qui connaissent vos besoins.

Des opportunités de réseautage avec près de 800 éleveurs, transformateurs, chercheurs et acteurs de l'industrie. Parce que les meilleures solutions émergent souvent d'une conversation entre collègues.

Bonus : Swine Innovation Porc vous invite!

Avant le début du Porc Show, dans la matinée du 9 décembre, Swine Innovation Porc vous convie à une présentation gratuite de nouvelles idées en matière d'innovation dans le domaine porcine, directement au Centre des congrès de Québec. Une excellente raison d'arriver plus tôt! Inscription et information sur le site de Swine Innovation Porc.

*Toujours possible
de s'inscrire au plus
grand événement
du secteur porcine!*

Les éleveurs et éleveuses, le personnel des fermes et les membres de la FRAQ bénéficient en tout temps d'un tarif préférentiel pour leur inscription.

Soyez-y!

Consultez la programmation complète et inscrivez-vous sur leporcshow.com

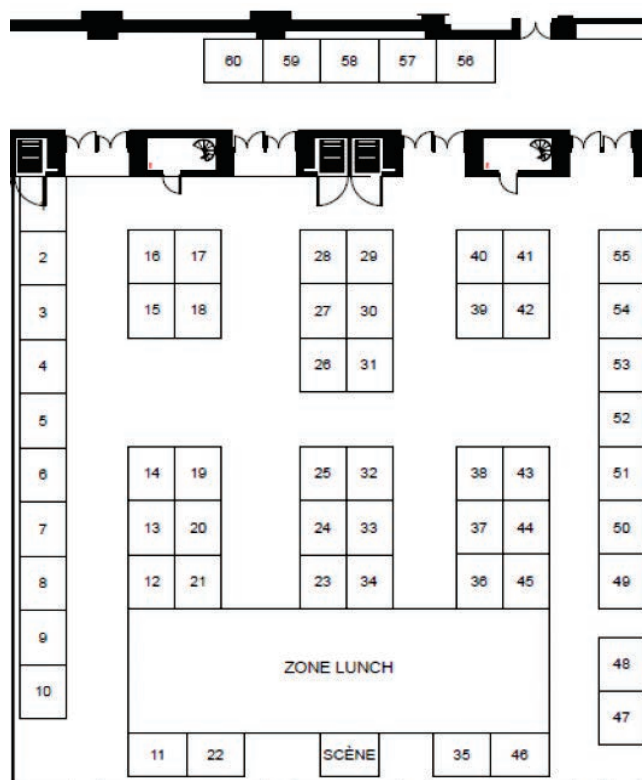
LE PORC SHOW C'EST :

- Un événement incontournable du secteur porcine
- Des conférences bilingues portant sur les défis quotidiens du secteur porcine, présentées par des conférenciers émérites
- Un accès privilégié à l'expertise de plus de 50 entreprises partenaires présentes dans nos deux Zones exposants (en présence et virtuelle)
- Un moment unique pour promouvoir l'excellence de notre produit et de notre secteur durant l'incomparable soirée de festivités
- Une opportunité inégalée de réseauter avec des centaines de professionnels du secteur porcine
- Des partenariats qui font rayonner encore plus notre filière tels que le Concours de la relève culinaire Le Porc Show
- Et plus encore... ■

Plan et liste des exposants

2	Topigs Norsvin Canada inc.
3	Maximus
4-5	IEL Technologie Agricole
6	West Penetone inc.
7	S.E.C Repro
8-9	Vereijken Hooijer BV
10	Monitrol inc.
11-22	Les Éleveurs de porc du Québec
12	Sanimax
13-14	Groupe Cérés inc.
15	BFL Canada risques et assurances
16	Jefo Nutrition inc.
17	Lallemand Nutrition Animale
18	Zoetis
19	Groupe RCA
20	SPB Solutions inc.
21	Isoporc inc.
23	Trouw Nutrition Canada inc.
24	Agriculture et Agroalimentaire Canada
25	Centre de développement du porc du Québec 26 Hypor
27	AgriRÉCUP
28	DNA Genetics
29	Agro Extermination
30	DSM Firmenich
31	Ceva Animal Health inc.
32-33	Conception Ro-Main inc.
34	PrevTech Innovations inc.
35	Agri-Marché inc.
36	Phibro Animal Health inc.
37	DCL Nutrition + Santé Animale
38	MSP Resistant Starch inc.
39	Huvepharma Canada inc.
40	Prorec inc.
41	PigFlow / SwineTech
42	Probiotech International inc.
43	Axceta
44	Kane Veterinary supplies Ltd.
45	PIC North America
46	Robinson BioProducts inc.
47	Boehringer Ingelheim Canada Ltée

48	Matissoft
49-50	MS Schippers Canada Ltd.
51-52-53	Jyga technologies inc.
54	Covalen
55	Costco Entreprise
57	Sollio Agriculture



LE & PORC SHOW

CONFÉRENCES • EXPO • FESTIVITÉS
CONFÉRENCES • EXHIBITION • CELEBRATIONS

AQINAC
Association québécoise des éleveurs
de porcins élevés et vendus

Les Éleveurs
de porcs du Québec

PRÉSENTENT L'ÉVÉNEMENT
DU SECTEUR PORCIN

9-10 décembre 2025

Événement bilingue — Centre des congrès
de Québec



Inscrivez-vous!

Programme

Toutes les conférences seront présentées en traduction simultanée.
La lettre **A** indique que cette conférence sera présentée en anglais par le conférencier.

Nouvelle formule

Visitez le site web pour en savoir plus ▪ leporcshow.com

Tarif
préférentiel
pour les
éleveurs

9 décembre

ATELIERS	RÉGIE D'ÉLEVAGE	13 h 30	Devrions-nous recentrer nos efforts sur les porcelets sevrés? A Zhenbin Zhang, Ph. D., Expert en nutrition, Cargill Nutrition & Health (Canada)
		14 h 20	Retour vers le futur : 10 ans plus tard, avons-nous ajusté les besoins de nos porcs en engraissement? Jean Poulin, agr., Directeur canadien du développement des affaires, PIC Canada Ltd.
	REPRO- DUCTION	13 h 30	La reproduction bien faite; gage de succès! Dan Bussières, agr., Copropriétaire et spécialiste de nutrition, Groupe Cérés inc.
		14 h 20	Votre taux de mise-bas ne tient pas la route? Intervenez! Martine Denicourt, DMV, M. Sc., Professeure invitée, et consultante en médecine porcine Université de Montréal/Services vétérinaires ambulatoires Triple-V inc.
15 h 00	Visite des exposants		
16 h 05	L'économie porcine et ses concurrents dans un contexte international en mouvance Vincent Chatellier, Ingénieur de recherche, INRAE		
17 h 30 à 21 h 00	FESTIVITÉS Venez célébrer l'excellence de notre secteur		

10 décembre

7 h 00	Déjeuner réseautage et visite des exposants		
9 h 15	Filière porcine 2026 : cap sur la productivité dans un monde en recomposition Jean-Philippe Gervais, Ph. D., Vice-président exécutif, Stratégie & impact, et économiste en chef, Financement agricole Canada		
10 h 05	Bien-être animal : Concilier les perceptions du public et la réalité en élevage Jamie Dallaire, Ph. D., Professeur agrégé, Département des sciences animales, FSAA, Université Laval		
10 h 55	La viande de porc européenne : de la ferme à l'abattoir — passé, présent, avenir A Gert van Beek, Propriétaire, SPF Nucleus Breeder/van Beek SPF Varkens BV Lelystad		
11 h 45	Dîner et visite des exposants		
ATELIERS	SANTÉ	14 h 00	Comprendre les mortalités de truies pour mieux les prévenir Brigitte Boucher, DMV, Vétérinaire
		14 h 50	Biosécurité, où mettre vos efforts? Marie-Claude Poulin, DMV, DA, Vétérinaire
	MISE EN MARCHÉ	14 h 00	Créer aujourd'hui l'agriculture responsable de demain Christian Grenier, agr., Président et Stéphanie Taylor, B.A.A., Directrice générale, Grenier Gardengeois
		14 h 50	Costco en affaires et les attentes de ses membres A Marc St-Amour, VP/DGM Alimentation et articles et Mark Meyer, Acheteur Viande fraîche - Produits de la mer, porc, agneau, divers, Costco Wholesale Canada Ltd.
15 h 35	Retour en plénière et présentation de la relève		
15 h 45	L'importance de jouer votre rôle Dave Morissette, Conférencier professionnel et analyste sportif		
16 h 45 à 18 h 00	Cocktail des exposants		

L'essentiel en recherche et développement pour passer à l'action

InnovaPorQ

Outiller les éleveurs et les éleveuses pour un avenir **prospère, durable** et empreint de **fierté!**

Dans un contexte de transformation constante de la filière porcine, l'innovation représente un levier essentiel pour relever les défis techniques, économiques, environnementaux et sociétaux auxquels les éleveuses et éleveurs sont confrontés. C'est dans cette optique que nous lançons InnovaPorQ, une nouvelle rubrique du magazine *Porc Québec* dédiée à la vulgarisation des travaux de recherche et développement (R&D), avec un objectif clair : rendre la science accessible et applicable à la ferme.

Pensée comme un véritable pont entre le monde scientifique et le terrain, la section InnovaPorQ vise à traduire les résultats de recherche en outils concrets et en solutions pratiques pour tous nos membres. Le contenu sera développé en collaboration avec des professionnels et professionnelles de tous les maillons de la filière, afin d'assurer la pertinence, la crédibilité et l'applicabilité des informations partagées.

Au cœur de cette initiative se trouve une vision claire : favoriser un transfert bidirectionnel des connaissances, où la recherche nourrit les pratiques d'élevage, et où les réalités du terrain enrichissent les orientations.

Au-delà de la diffusion d'articles vulgarisés, InnovaPorQ se veut aussi un espace d'échanges. Vous serez invités à poser vos questions, partager vos expériences et exprimer vos besoins. Et ça commence dès maintenant! Que pensez-vous de cette initiative?

Quel sujet souhaitez-vous retrouver dans une prochaine édition de *Porc Québec*? Faites-nous part de vos suggestions à innovaporq@leseleveursdeporcs.quebec ou balayez ce code QR.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Luiene Moura Rocha, M.Sc., Ph.D. - Conseillère à l'Innovation & RDT lmourarocha@leseleveursdeporcs.quebec

Raphaël Bertinotti, M.Sc, MBA - Directeur - Santé, Qualité, Recherche & Développement rbertinotti@leseleveursdeporcs.quebec

Cet article, publié dans la section *InnovaPorQ* : l'essentiel de la R&D pour passer à l'action, a été rédigé en collaboration avec le Dr Stéphane Godbout (IRDA), expert reconnu à l'international pour son expertise en ingénierie et efficacité environnementale des élevages, ainsi qu'avec les membres de son équipe de recherche, la Dre Dalila Larios et le Dr Johann Palacios.

RESPIREZ L'AVENIR

Solutions intégrées pour la gestion des odeurs en élevage porcin

Les odeurs, un sujet sensible mais pas une fatalité

Au Québec, les odeurs liées à la production porcine sont souvent au cœur des discussions sur la cohabitation rurale. Elles ne signifient pas toujours une mauvaise gestion — elles sont le résultat d'un mélange complexe de plus de 400 composés volatils produits par la décomposition biologique des déjections. Certains, comme le sulfure d'hydrogène (H_2S), l'ammoniac (NH_3) ou les acides gras volatils, sentent fort, mais ne sont pas dangereux pour la santé aux concentrations inférieures aux limites d'exposition recommandées. Découvrez *InnovaPorQ* — conçue spécialement pour vous !



À savoir :

Les gaz odorants (comme le sulfure d'hydrogène ou les acides gras volatils) ne sont pas les mêmes que les gaz à effet de serre (CO_2 , CH_4 , N_2O). Cependant, dans bien des cas, les bonnes pratiques permettent de réduire les deux en même temps.

Comprendre d'où viennent les odeurs, c'est la première étape pour les maîtriser — et améliorer la cohabitation avec les communautés rurales.

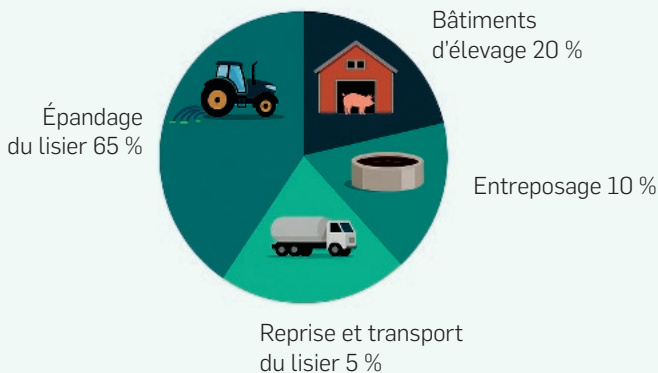
D'où viennent les odeurs ?

Les études québécoises menées par l'IRDA et le CDPQ montrent qu'en production porcine, les émissions d'odeurs proviennent principalement de l'épandage du lisier (65 %), suivi des bâtiments d'élevage (20 %), de l'entreposage (10 %) et de la reprise/transport du lisier (5 %). Pour plus de détails, balayez le code QR.



Les bâtiments émettent en continu, toute l'année, tandis que l'épandage cause des pics d'odeurs courts mais intenses — ceux qui sont le plus souvent remarqués par les citoyens et les citoyennes.

Sources d'émission d'odeurs en production porcine



Évolution des stratégies de la gestion des odeurs au Québec



2000-2005 - Publication de la Directive sur les odeurs (P-41.1, r. 5) et intégration des mesures d'atténuation dans la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.



2005-2010 - Premières recherches de l'IRDA sur les bâtiments ventilés, la biofiltration et le type de plancher. Études sur la séparation des urines et des fèces.



2010-2020 - Déploiement des concepts d'alimentation multi-phases et de projets pilotes de biofiltration de l'air.



2020-2025 - Nouveaux essais : acidification du lisier, robots laveurs et grattage automatisé.



À l'avenir - Potentiel d'intégration de la gestion d'odeurs dans la conception des bâtiments neufs et dans les outils de planification territoriale

Mesures d'atténuation réglementaires et leur actualisation

Depuis 2003, le cadre québécois encadre la gestion des odeurs par des mesures d'atténuation, pensées pour limiter les nuisances, tout en permettant la poursuite des activités agricoles.

Mesures d'atténuation*	Objectif initial	Nouvelles connaissances
Stockage : Couvrir les ouvrages de stockage	Réduire les émissions pendant l'entreposage	Couvercles flottants, toitures gonflables, isolation thermique, biodigesteurs**
Épandage : Incorporer le lisier en moins de 24 h	Limiter les odeurs à l'épandage	Injection directe, épandage à faible hauteur, acidification, incorporation instantanée. La réglementation fixe un délai maximal de 24 h, mais la recherche recommande une incorporation dans la première heure, réduisant jusqu'à 95 % des odeurs.
Distances : Respecter les distances séparatrices minimales	Protéger les zones habitées	En combinant innovations et facteurs d'atténuation (biofiltres, toits flottants, haies), on peut réduire les distances réglementaires... sans rapprocher les odeurs.
Brise-vent : Installer un écran brise-vent	Diminuer la dispersion des odeurs	Haies brise-vent et intégration paysagère ; filtre naturel, rôle esthétique et social
Autres technologies : Favoriser l'économie d'eau	Réduire la production de lisier	Cette mesure rejoint les pratiques modernes de grattage automatisé et rinçage ciblé, qui limitent la stagnation du lisier et donc les odeurs. Peut inclure aussi, robots laveurs autonomes.

La science permet désormais d'aller plus loin grâce à l'innovation, à la gestion automatisée et à la combinaison de plusieurs approches complémentaires.

Nouvelles solutions technologiques et pratiques émergentes

Nouvelles solutions	Description	Avantages principaux
Incorporation d'additifs au lisier	Ajout d'additifs dans le lisier pour abaisser le pH	Réduction immédiate des odeurs et conservation de l'azote
Séparation des phases (solide/liquide) * au bâtiment	Système de grattes en "V" ou convoyeur perforé sous les lattes	Réduit les odeurs et le phosphore dans la fraction liquides. Technique démontrée par l'IRDA mais encore peu implantée commercialement au Québec
Biofiltration de l'air sortant	Filtration biologique à la sortie des ventilateurs	Efficacité jusqu'à 95 %, améliore aussi la qualité de l'air rejeté dans l'environnement.
Baisse de la protéine brute dans la moulée	Ajustement de la ration selon l'âge de l'animal	Moins d'azote dans le lisier, donc moins d'odeurs
Biodigestion des lisiers (biogaz) - entreposage	Capture et valorisation des gaz pour la production d'énergie	Réduction des odeurs lors de l'entreposage, diminutions des GES et production d'énergie verte
Refroidissement du lisier	Maintenir le lisier sous 15 °C dans les salles	Ralentit la fermentation et réduit les émissions d'odeurs. Des études sont en cours pour déterminer si ce refroidissement pourrait aussi permettre d'ajuster à la baisse la température de confort dans les bâtiments, sans nuire au bien-être et performances des porcs.
Rinçage et nettoyage automatisés	Rinçage robotisé et gestion optimisée de l'eau	Réduction de l'ammoniac, propreté accrue, moins de main-d'œuvre

*Bien que démontrée par l'IRDA, cette technique reste peu implantée commercialement au Québec en raison des coûts et de la gestion des solides

Remarque :

Parmi ces approches, les plus économiques à court terme sont la baisse de protéine et le refroidissement du lisier.

Les leviers à portée de main dans les bâtiments

Les odeurs naissent là où l'humidité, la chaleur et la matière organique s'accumulent. Plusieurs leviers simples, applicables dès maintenant, font une réelle différence :

Grattage fréquent des dalots → évite la fermentation anaérobie.

→ Le grattage combiné à une évacuation fréquente de lisier est efficace pour réduire les émissions de NH₃. L'efficacité dépend toutefois de la qualité du plancher et de l'état des dalots.

Réduction de la poussière → Les particules fines transportent ou facilitent la dispersion des composés odorants. Réduction de poussière = réduction vecteur odorant et meilleure qualité de l'air.

→ Prévoir un entretien et nettoyage fréquents des surfaces, équipements et zones horizontales afin de limiter l'accumulation de poussière. D'autres stratégies de mitigation sont disponibles mais peu mises en œuvre au Québec. Pour plus de détails sur le grattage fréquent de dalots et la réduction de poussière, balayez le code QR.



Types de matériaux → moins d'absorption d'urine, nettoyage plus facile.

→ Les matériaux lisses et non poreux offrent des avantages significatifs pour la réduction des émissions odorantes, à condition d'un bon entretien. En revanche, les plastiques, bien que lisses, peuvent présenter des émissions odorantes plus élevées si l'entretien est insuffisant ou s'ils développent des microfissures / biofilms. Pour plus de détails, balayez le code QR.



Ventilation ajustée → La ventilation joue un rôle clé dans la dilution et l'évacuation des gaz et composés odorants. Sans un renouvellement d'air suffisant, ces composés s'accumulent dans l'ambiance, ce qui augmente la perception des odeurs.

Principe de base : plus l'air intérieur est propre et stable, moins il transporte d'odeurs vers l'extérieur.

L'épandage : mieux planifier pour mieux cohabiter

L'épandage reste la principale source de plaintes, même s'il est de courte durée. Plus précisément, l'émission d'odeur se développe en deux phases distinctes : un pic intense d'une à deux heures lors de l'épandage, suivi d'une phase de rémanence plus faible.

Les recherches montrent que la méthode d'épandage et le moment de la journée ont un effet direct sur la perception des odeurs :

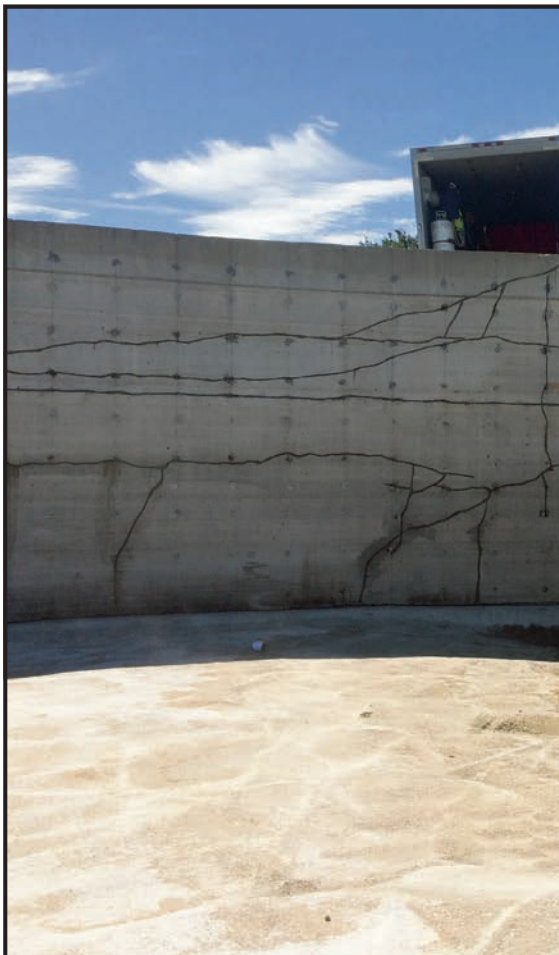
- Épandage à basse pression et près du sol réduit les émissions.
- Incorporation dans les 60 minutes suivant l'épandage : réduction de 66 % à 95 % des odeurs, et aussi meilleure conservation de la valeur fertilisante du lisier.
- Choisir des conditions sans vent fort ni forte chaleur : moins de dispersion.
- Communication proactive avec les voisins : simple, mais souvent décisive.

Exemple concret : certains producteurs et productrices annoncent leurs périodes d'épandage par texto ou Facebook local — une petite attention qui réduit beaucoup de tensions.

En conclusion, réduire les odeurs, ce n'est pas effacer la réalité agricole, mais la rendre plus harmonieuse. Chaque progrès — qu'il soit technologique ou comportemental — contribue à renforcer le lien entre les éleveurs et les éleveuses, leurs animaux et leurs communautés.



Des idées, des commentaires, des questions ?
Partagez-les avec nous !



Epoxy Pro Inc.

1156 rue Woodward
Sherbrooke (Québec)
J1G 3W7

Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 8 55 397-3737

Réparation de fosses à purin et à fumier partout au Québec!

35 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 35 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

227495

Traitement antibiotique dans l'eau pour les porcelets en pouponnière exposés au virus du SRRP

Depuis plusieurs années, les producteurs et les vétérinaires du Québec ont comme objectif de mieux utiliser les antibiotiques et d'en utiliser moins.

Cet objectif de travail est louable mais certaines situations demandent encore des stratégies de traitements agressives si on ne veut pas perdre trop de porcelets. Par exemple, il est largement admis qu'une épidémie de SRRP dans un élevage de truies peut entraîner une forte augmentation du taux de mortalité des porcelets en pouponnière si ces derniers ne sont pas traités correctement et rapidement.

L'objectif de cet article est de présenter les principales conclusions d'une étude réalisée récemment par le CDPQ pour documenter deux modalités de traitement des porcelets naîfs récemment infectés par le virus du SRRP. Ce projet est la suite logique d'un premier projet qui avait montré que le traitement le plus efficace pour traiter ce type de porcelet était le traitement dans l'aliment, suivi, presque à égalité, par une stratégie de traitement par l'eau de boisson. Finalement la stratégie qui donnait les plus mauvais résultats était celle qui était basée strictement sur l'utilisation d'antibiotiques en injectables. Pour plus de détail sur la première étude, suivre ce code QR



Le tartrate de Tylvalosine (Aivlosin®) est un antibiotique hydrosoluble fréquemment prescrit par les vétérinaires porcins. L'objectif de ce projet était de quantifier les bénéfices de la Tylvalosine chez les porcelets en post-sevrage naturellement infectés par le SRRP. Ce projet a été réalisé à la Station d'évaluation des porcs de Deschambault du CDPQ durant l'année 2024.

Trois cents porcelets naîfs, récemment exposés au SRRP, ont reçu un aliment enrichi en chlortétracycline à 660 ppm pendant 21 jours. Le traitement dans l'aliment débutait à partir du 5e jour suivant leur arrivée à la station (jour 0) et se terminait vers le jour 27. La moitié des porcelets a reçu deux traitements supplémentaires par l'eau de boisson contenant de la Tylvalosine (Aivlosin®) à 50 ppm, administrés respectivement entre les jours 14 et 19 et entre les jours 28 et 33. Tous les porcelets ont été évalués quotidiennement et, si nécessaire, ont reçu une injection d'antibiotique supplémentaire.

Cinq lots de 60 porcelets naîfs ont été répartis aléatoirement dans quatre (4) enclos de 15 porcelets (unité expérimentale). Généralement, à chaque arrivée, les porcelets étaient logés dans des enclos situés à proximité de ceux des arrivées précédentes, contenant des porcelets déjà infectés par le SRRP. La croissance des porcelets, leur consommation d'aliment et d'eau ont été suivies pendant toute la période de post-sevrage (environ 49 jours). L'état de santé des porcelets a également été évalué. Chaque porcelet a été évalué chaque semaine selon une grille d'évaluation de santé allant de 5 (santé parfaite) à 1 (dépérissement sévère).

On observe

une réduction du taux de mortalité
et une meilleure condition physique générale



Résultats

Les résultats montrent qu'un traitement supplémentaire à l'Aivlosin® dans l'eau a eu des effets bénéfiques statistiquement significatifs sur les porcs, notamment une réduction du taux de mortalité et une meilleure condition physique générale, évaluée par les scores de santé (Tableau 1). Les principaux avantages observés étaient une diminution du taux de mortalité (6 % contre 13 % ; $p = 0,05$), une réduction du nombre de porcelets nécessitant des traitements individuels supplémentaires (1,7 porcelet contre 5,1 par enclos ; $p < 0,01$) et un meilleur état de santé des porcelets traités à la fin de la période de la pouponnière (j49). Le gain moyen quotidien et la conversion alimentaire, étaient similaires entre les deux traitements.

Conclusion

Les résultats de cette étude montrent qu'un traitement complémentaire à l'Aivlosin® dans l'eau a significativement réduit le taux de mortalité et le nombre de porcelets en post-sevrage nécessitant un traitement antibiotique individuel supplémentaire après une exposition récente de porcelets naïfs au virus du SRRP.

Mise en garde : Il est important de rappeler que les conclusions de cette étude sont dirigées vers les porcelets issus d'une maternité récemment infectés par le virus du SRRP. Bref, ce scénario de traitement ne doit pas être généralisé à l'ensemble des porcelets présumés SRRP positifs dans les pouponnières du Québec. ■

Performance zootechniques

Paramètres évalués	Témoins	Traités
Nombre de porcs vivants (n/enclos)	15	15
Nombre d'enclos	10	10
Mortalité des porcs (% , $p = 0,05$)	13%	6%
Nombre d'intervention (n/enclos)** , $p < 0,01$	5,1	1,7
Gain moyen quotidien (g/jour)	344	357
Indice de conversion économique	1,55	1,50

** Nombre de porcs morts de façon naturelle ou par euthanasie entre l'arrivée à la station et la mise en marché



L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté 428, rue Hébert
Propriétaires Ste-Hélène de Bagot
Clé Johnson, (Qc)
450 791-2630 JOH 1M0
171164

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Léa Cappelaere, PhD., chercheure postdoctorale en sciences animales, Université Laval lea.cappelaere.1@ulaval.ca

Collaborateurs :

Marie-Pierre Létourneau Montminy, PhD., professeur titulaire, Université Laval marie-pierre.letourneau-montminy.1@ulaval.ca

Laetitia Cloutier, agr. M.Sc., responsable en alimentation et nutrition, CDPQ lcloutier@cdpq.ca

Nadine Bachand, Analyste et gestionnaire de projets, Terre à Table nadine@foodbridge.ca

Le seigle hybride pour réduire les impacts environnementaux de l'élevage porcin

La filière porcine s'est dotée d'objectifs de réduction des impacts environnementaux, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES). La production de l'aliment, et plus particulièrement le maïs, est responsable d'une part importante des impacts environnementaux du porc au Québec (plus de 50% pour le changement climatique par exemple). Le remplacement du maïs par des matières premières à plus faible impact est donc un levier important pour améliorer la durabilité, mais la disponibilité de telles matières premières est réduite au Québec.

La production locale de céréales d'automne, et notamment de seigle et plus particulièrement le seigle hybride qui présente de hauts rendements, permet de diversifier les rotations, d'augmenter l'utilisation des cultures de couverture et de réduire les impacts des cultures. L'augmentation de ces productions au Québec permettrait de fournir des céréales avec un meilleur bilan environnemental.

Le but de ce projet était donc de quantifier les bénéfices environnementaux de l'utilisation du seigle hybride d'automne en nutrition porcine, ainsi que d'évaluer la rentabilité de cette production pour les producteurs de grains, et d'identifier les freins et leviers à son introduction dans les rotations québécoises et dans les aliments porcins. Cet article se concentre sur le premier volet du projet.

Intérêt nutritionnel du seigle en nutrition porcine

L'utilisation du seigle dans les aliments de porc à l'engrais en remplacement du maïs a fait l'objet de plusieurs essais récemment, y compris en contexte québécois. Le consensus de la littérature montre que l'utilisation de seigle n'affecte pas les performances de croissance des porcs pour des rations à caractéristiques nutritionnelles identiques (iso-énergie nette, iso-lysine digestible etc.), et ce, même quand le seigle remplace totalement le maïs.

Divers bénéfices existent par ailleurs avec l'utilisation de seigle : présence de phytase endogène améliorant la digestibilité du phosphore, intérêt pour la santé intestinale, effet de satiété et réduction de la contamination des carcasses notamment.

Pourquoi le seigle ? Intérêts agronomiques

Le seigle hybride est une culture intéressante agronomiquement puisqu'elle sert de culture de couverture après son implantation et permet également une récolte suffisamment hâtive pour planter une culture de couverture à sa suite. Cela permet de réduire fortement le lessivage de phosphore et de nitrates. C'est également une culture qui demande peu de traitements phytosanitaires, notamment d'herbicides. Il a été démontré qu'il améliorerait la santé des sols et que son ajout dans une rotation permet d'augmenter les rendements des autres cultures grâce aux bénéfices de la diversification.

Les variétés hybrides ont permis d'augmenter fortement les rendements, rendant la culture plus intéressante économiquement et environnementalement. Ces variétés sont également moins sensibles à l'ergot, une mycotoxine qui affecte le seigle et peut avoir des impacts sur les performances des truies notamment.

Évaluation par analyse de cycle de vie du seigle québécois

La première étape de l'évaluation environnementale a consisté à calculer des valeurs d'impacts environnementaux de seigle hybride produit au Québec, par analyse de cycle de vie (ACV). Elles ont été réalisées avec le logiciel SIMAPRO à l'échelle de l'année de culture à partir d'un inventaire recoupant statistiques régionales, recommandations agronomiques et entretiens avec des agronomes et de modèles de calcul d'émissions au champ. Des ACV comparant une rotation maïs-soja et maïs-soja-seigle ont aussi été réalisées pour prendre en compte les bénéfices de la diversification de la rotation et des couverts. Nous avons considéré une amélioration des rendements du maïs et du soja, une réduction du besoin en fertilisation azotée du maïs et une baisse du lessivage de nitrates et de phosphore.

Pour la réalisation des ACV de l'utilisation du seigle en production porcine, nous avons besoin de valeurs d'impacts par kg de seigle. Un premier jeu de valeurs est celui calculé pour l'ACV prenant en compte l'année de culture du seigle uniquement. Des valeurs seigle créditées des réductions d'impacts du maïs et du soja ont été calculées pour prendre en compte les bénéfices de l'introduction du seigle à l'échelle de la rotation :

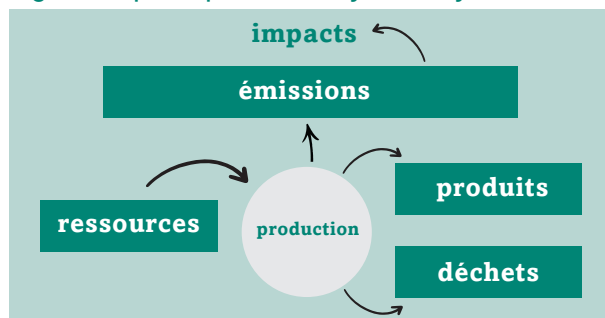
$$\frac{\text{impact seigle avec bénéfices de la diversification (kg)} = (\text{impact seigle (ha)} - \text{réduction impact maïs (ha)} - \text{réduction impact soja (ha)})}{(\text{rendement seigle (kg/ha)})}$$



L'analyse de cycle de vie : qu'est-ce que c'est?

C'est une méthode d'évaluation environnementale dont le cadre de travail est fixé par les normes ISO 14040 et 14044, qui fait la compilation et l'évaluation des intrants, des extrants et des impacts environnementaux potentiels d'un système de produits au cours de son cycle de vie (Figure 1).

Figure 1 : principe de l'analyse de cycle de vie



Le cycle de vie d'un produit s'étend de l'acquisition des matières premières et ressources jusqu'à la gestion des déchets et de la fin de vie du produit (traitement, recyclage, mise au rebut).

Pour une ACV de production végétale, on va prendre en compte la production et l'utilisation des intrants (semences, fertilisants, produits phytosanitaires), l'utilisation de machinerie agricole, le séchage des grains, les transports et également les émissions au champs (émissions gazeuses et lessivages). Les résultats sont exprimés par kg de produit et on divisera donc par le rendement.

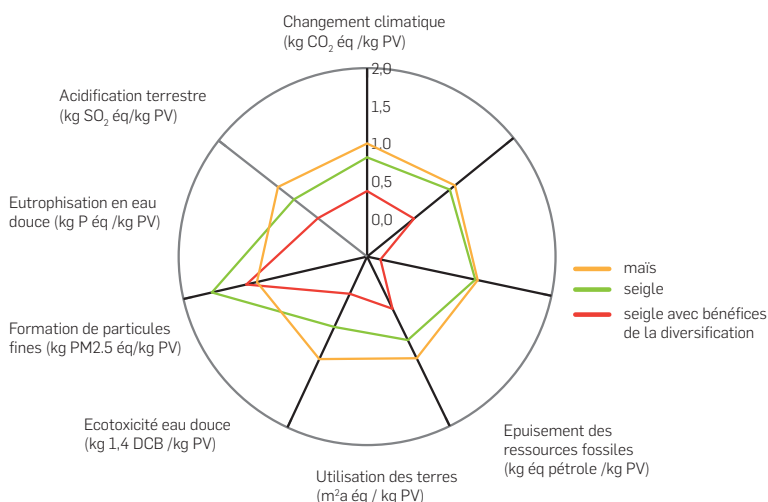
Pour une ACV en porc, on prendra aussi au compte nos intrants (production d'un porcelet, aliment), les consommations d'eau et d'énergie sur la ferme, le transport et les émissions liées aux fermentations entériques et à la gestion des effluents. Les émissions du lisier au champ peuvent être incluses ou non.

Les ressources consommées et les éléments émis dans la biosphère sont convertis en catégories d'impacts. Les catégories d'impacts présentées ici sont celles auxquelles l'agriculture contribue le plus, par rapport aux activités humaines.

- **Changement climatique** : potentiel de réchauffement climatique d'ici 100 ans associé à l'émission de GES et exprimé en équivalent CO2.
- **Acidification terrestre** : potentiel d'acidification des sols, les rendant toxiques aux formes de vie. Elle est principalement liée aux émissions d'ammoniac.
- **Eutrophisation en eau douce** : potentiel de dégradation d'un milieu aquatique lié à l'accumulation de nutriments, provoquant l'augmentation de la production de biomasse et la réduction de l'oxygénation du milieu. Il est associé principalement au phosphore en eaux douces.
- **Formation de particules fines** : accumulation dans l'atmosphère de particules de très petite taille (inférieur ou égal à 2,5 micromètres) nocives pour la santé. Les résidus de combustion, les poussières (provenant de l'aliment par exemple) sont des sources primaires, mais des particules peuvent aussi se former sous l'effet de gaz comme l'ammoniac.
- **Ecotoxicité en eau douce** : toxicité pour les écosystèmes aquatiques de substances comme les métaux lourds, les résidus pharmaceutiques ou les produits phytosanitaires.
- **Utilisation des terres** : occupation de surfaces par les activités humaines, qui réduit la surface disponible pour les milieux naturels.
- **Épuisement des ressources fossiles** : impact de l'extraction et de l'utilisation des combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel), mesurant leur rareté ou la difficulté future à y accéder.

Les impacts environnementaux du seigle étaient tous inférieurs à ceux du maïs sauf l'utilisation des terres, à cause du rendement plus faible du seigle. L'inclusion des bénéfiques apportés par la rotation a réduit fortement les impacts, de plus de 30% par rapport à la valeur année de culture (graphique Figure 21), sauf pour l'écotoxicité comme il n'y avait pas de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur le maïs et le soja. Pour l'eutrophisation, la réduction des impacts du maïs et du soja était même plus importante que l'impact du seigle, grâce à la forte réduction du lessivage des phosphores grâce aux cultures de couverture.

Figure 2 – Impacts environnementaux de 1kg de seigle produit au Québec calculé avec des limites de système standard ou étendues, en comparaison du maïs ACV de l'utilisation du seigle en alimentation porcine



Les rations

contenant du seigle avaient une inclusion plus élevée de co-produits et d'acides aminés libres.

Nous avons utilisé les valeurs d'impact du seigle québécois produites dans une ACV de la production porcine. Des rations pour porcs à l'engrais (alimentation quatre phases), iso-énergie nette et iso-lysine digestible, ont été formulées avec un remplacement de 25 ou 50% du maïs par du seigle, par rapport à un témoin représentant les pratiques locales (tableau 1). Les rations contenant du seigle avaient une inclusion plus élevée de co-produits et d'acides aminés libres.

Une ACV en sortie de ferme de ces stratégies a été réalisée, pour obtenir des valeurs d'impacts par kg de poids vif (PV). Les performances de croissance étaient supposées constantes. Nous avons calculé par modélisation la composition du lisier, les émissions de méthane entérique et les émissions du lisier. Les émissions des effluents étaient similaires sauf les émissions de méthane qui augmentaient de 3 et 6% respectivement pour les traitements remplacement de 25 et 50%, à cause de la teneur en fibre fermentescibles du seigle plus élevée.

Tableau 1 - Composition des rations testées dans l'ACV : témoin, remplacement de 25% du maïs par du seigle et remplacement de 50% du maïs par du seigle

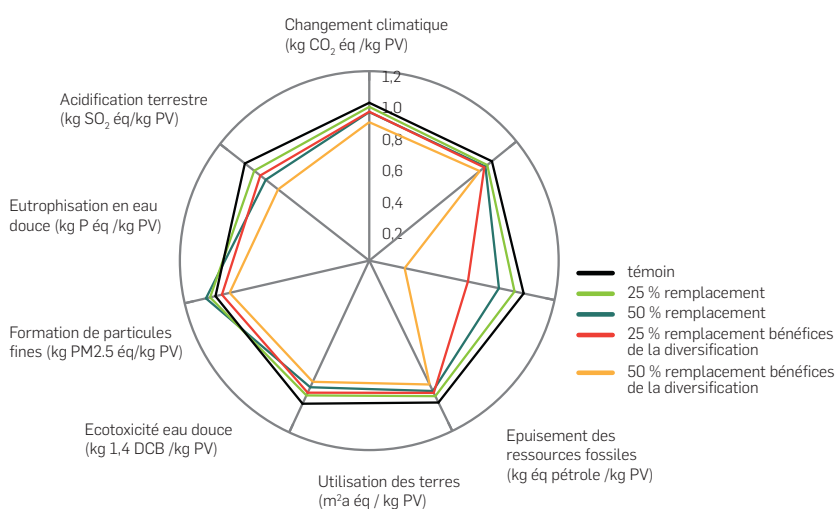
	25-45 KG			45-65 KG			65-100 KG			100-135 KG		
	témoin	25%	50%	témoin	25%	50%	témoin	25%	50%	témoin	25%	50%
Inclusion (kg/t)												
Maïs	659	479	246	712	484	225	722	466	202	791	552	273
Seigle hybride		165	330		180	355		180	360		200	395
Tourteau de soja	212	185	180	161	143	137	101	98	92	83	60	51
Drêche	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Farine de biscuiterie		40	115		65	156		51	133		64	158
Pierre à chaux	10.7	10.9	11.2	10.6	10.5	10.5	9.9	7.9	7.5	10.1	9.2	9.2
Phosphore dicalcique	1.6	1.5										
Sel	5.7	5.5	5.0	5.7	5.3	4.7	5.3	4.8	4.2	5.7	5.4	4.8
Lysine sulfate	6.6	7.5	7.3	6.5	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	6.3	5.8	5.8
DL-Méthionine	0.81	1.07	1.13	0.54	0.72	0.79	0.28	0.32	0.41	0.10	0.10	0.22
L_Thréonine	1.13	1.51	1.58	1.13	1.38	1.46	1.13	1.18	1.25	1.11	1.02	1.16
L-Tryptophane	0.51	0.55	0.45	0.53	0.50	0.38	0.49	0.37	0.25	0.51	0.38	0.27
L-Valine		0.41	0.41		0.23	0.24	0.10					
Phytase	0.30	0.29	0.30	0.22	0.21	0.19	0.18	0.34	0.34	0.19	0.15	0.12
Prémix	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00

Avec les valeurs seigle échelle année de culture, l'impact changement climatique de la production porcine a été réduit de 3% avec 25% de remplacement du maïs et de 6% pour 50% de remplacement (Figure 3). L'acidification était réduite de 4 et 5% pour les deux paliers de remplacement, l'eutrophisation de 6 et 16%, la formation de particules fines de 5 et 8%, l'écotoxicité de 6 et 11% et l'épuisement des ressources fossiles de 7 et 17%. L'utilisation des terres qui a augmenté de 3 et 6% respectivement pour les deux niveaux de remplacement.

En prenant en compte les bénéfices de la rotation, l'eutrophisation était réduite de 36% par rapport au témoin pour un remplacement de 25% du maïs, et 77% pour 50% de remplacement. L'épuisement des ressources fossiles était réduit de 12% avec 25% de remplacement du maïs et 27% pour 50%. Le changement climatique était réduit de 6 et 12% respectivement pour 25 et 50% de remplacement. L'utilisation des terres était également réduite de 4 et 9% respectivement. Les autres impacts étaient réduits entre 6 et 8% avec 25% de remplacement et entre 10 et 15% avec 50% de remplacement.

Les impacts les plus réduits sont ceux pour lesquels l'alimentation a une contribution majoritaire à l'impact de la production porcine. Ainsi, certains impacts comme l'acidification, principalement liés aux émissions du lisier, sont plus faiblement réduits.

Figure 3 – Impacts environnementaux par kg de poids vif (PV) selon le taux de remplacement du maïs par du seigle et la valeur d'impact attribuée au seigle (en ratio du témoin)



Et économiquement ?

Une évaluation économique de la rentabilité de la production de seigle pour les producteurs de grains a également été réalisée dans ce projet. Nous avons évalué qu'avec un seigle vendu à son prix d'intérêt pour la production porcine (96% du prix du maïs), une rotation maïs-soya-seigle était plus rentable pour les producteurs de grain qu'une rotation maïs-soya dès leur deuxième cycle de rotation. Ce bénéfice arrive encore plus rapidement dans les régions périphériques.

L'utilisation du seigle peut donc être intéressante économiquement pour les producteurs de porc et de grain!



Conclusion

L'utilisation de seigle hybride local en remplacement du maïs dans les rations de porcs à l'engrais québécois permet de réduire les impacts environnementaux de la production porcine de manière importante. Il y a peu de compromis à faire et l'utilisation des terres est le seul impact qui pourrait augmenter avec l'introduction du seigle.

Le seigle hybride d'automne est une culture intéressante agronomiquement, environnementalement et économiquement pour les producteurs de grains et les éleveurs de porcs. Une mise en lien des acteurs a été entamée dans ce projet et est nécessaire pour mettre en évidence l'existence du marché, augmenter la mise en culture et donc la disponibilité sur le marché de l'alimentation animale.

Remerciement

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

Merci également aux autres partenaires financiers du projet, soit Terre à Table, KWS et Les Éleveurs de porcs du Québec. ■

Samantha Leclerc, candidate au doctorat, Université Laval

Laurence Maignel, consultante CDPQ, agente de concertation du Comité RDT lmaignel@cdpq.ca

Gabriela Silva-Guerra, agente de communication du CRIPA gabriela.silva-guerra@umontreal.ca

Comité RDT : un atout pour l'innovation porcine au Québec



Créé en 2017 à la suite d'un forum sur la recherche porcine au Québec, le Comité de Recherche, Développement et Transfert (Comité RDT) regroupe 17 experts provenant de 14 organisations différentes. Les chercheurs, innovateurs et professionnels du secteur qui le composent connaissent bien les défis de la filière. Le Comité RDT est coordonné par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) et financé par le Programme 2023-2026 de développement territorial et sectoriel du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).



Le comité RDT illustre le rôle de l'innovation et de l'amélioration continue pour maintenir la compétitivité du secteur québécois. Au service de la filière porcine, le Comité RDT identifie les priorités de recherche alignées sur les besoins des producteurs, des transformateurs et de l'ensemble de la chaîne de valeur. Il oriente, connecte et accélère les collaborations entre universités, centres de recherche et entreprises pour maximiser l'impact des résultats sur le terrain et assurer que les ressources investies en recherche répondent aux enjeux actuels du secteur. Pour en savoir plus sur le Comité RDT.

Quand le partenariat propulse la relève : le Concours étudiant du Comité RDT

Depuis 2020, le Comité RDT organise chaque année un concours destiné aux étudiants des cycles supérieurs (maîtrise, doctorat et postdoctorat). L'objectif est de valoriser les jeunes chercheurs et permettre à la communauté scientifique et industrielle de découvrir les résultats les plus prometteurs de recherches et leurs applications concrètes. Ce concours est organisé en partenariat avec le CRIPA qui décerne un prix de 750 \$ au ou à la gagnant.e du concours.

En 2025, le prix du jury du concours des étudiants du Comité RDT a été décerné à Mme Samantha Leclerc, candidate au doctorat à l'Université Laval pour sa présentation intitulée "Aiguilles de conifères comme échantillonneurs passifs pour la biosurveillance d'émissions de bioaérosols provenant de porcheries".



CRIPA : un réseau stratégique pour la santé porcine et avicole

Centre de Recherche en
Infectiologie Porcine et Avicole
Swine and Poultry Infectious
Diseases Research Center



Le CRIPA est un regroupement stratégique québécois subventionné par le Fonds de recherche du Québec. Sa mission est d'améliorer le contrôle des agents pathogènes qui affectent les industries porcine et avicole, ayant un impact économique et en santé des populations (santé et bien-être animal, santé du personnel agricole, des intervenants de l'industrie et du public).

Rassemblant plus de 125 chercheurs issus de plus de 30 institutions à travers le monde, dont plus de 25 chaires de recherche, le CRIPA soutient de nombreux programmes de recherche, bourses, concours et activités de réseautage. Ces initiatives visent à promouvoir la recherche scientifique, transférer les connaissances vers le terrain, former et recruter du personnel hautement qualifié, renforcer l'expertise de l'industrie agroalimentaire et vulgariser l'information pour favoriser l'acceptabilité sociale et la salubrité de produits issus des productions animales. Pour en savoir plus sur le CRIPA.



Bioaérosols et élevage porcine : *la recherche de Samantha Leclerc*

Titulaire d'une maîtrise en microbiologie, je m'intéresse, dans le cadre de mon doctorat, aux bioaérosols — la composante biologique de l'air — et à leurs effets potentiels sur la qualité de l'air intérieur et la santé humaine et animale, notamment en milieux agricoles. Ma participation aux concours du comité RDT m'a permis de me rapprocher du milieu porcine et de mieux en saisir les enjeux.

Les activités d'élevage peuvent générer des particules biologiques en suspension dans l'air auxquelles sont exposés les animaux et les travailleurs, relarguées dans l'environnement. Mon projet vise à développer de nouvelles approches de surveillance de l'air afin de mieux comprendre et caractériser les émissions issues des élevages porcins et leurs impacts sur la santé animale, humaine et environnementale. L'objectif est d'outiller les éleveurs et éleveuses avec des informations pour améliorer les pratiques, tout en valorisant les efforts déjà en place.

Les bénéfices concrets pour la filière porcine

Ce projet souligne l'intérêt d'une nouvelle approche pour le suivi des bioaérosols à proximité de porcheries. Il ouvre la voie à l'utilisation d'aiguilles de conifères pour des tests plus spécifiques, comme la détection de la bactérie *Streptococcus suis*, un agent pathogène hautement préoccupant pour le secteur porcine. Par ailleurs, la détection de virus à ADN sur les aiguilles suggère que cette méthode pourrait aussi permettre de capter d'autres types de virus, notamment à ARN, tel que le virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcine (SRRP) ou de l'influenza. Plus largement, ce projet démontre la faisabilité de méthodes alternatives simples, peu coûteuses et accessibles, qui pourraient s'intégrer dans des initiatives de science participative pour le suivi de la qualité de l'air à long terme en milieux agricoles.



« Ma participation aux concours du comité RDT m'a permis de me rapprocher du milieu porcine et d'en mieux saisir les enjeux . »

— Samantha Leclerc





De taille microscopique

Les bioaérosols se déplacent dans l'air et peuvent atteindre les voies respiratoires, représentant un enjeu pour la santé animale et humaine

C'est quoi des bioaérosols?

Le terme « bioaérosols » désigne l'ensemble des particules d'origine biologique présents dans l'air : microorganismes (bactéries, virus, champignons), vivants ou morts, des fragments cellulaires (protéines, ADN) et particules végétales (spores, pollens).

En production porcine, la présence continue d'animaux en bâtiments fermés rend leur émission intrinsèque et continue. Ils proviennent surtout des animaux (voies respiratoires, peau), de la dégradation des fèces et des litières, ainsi que des surfaces contaminées. De taille microscopique, les bioaérosols se déplacent dans l'air et peuvent atteindre les voies respiratoires, représentant un enjeu pour la santé animale (propagation des agents pathogènes) et la santé humaine (risque professionnel et risque environnementaux).

Les éleveurs porcins mettent déjà en place des mesures pour réduire la charge en bioaérosols, notamment l'optimisation des systèmes de ventilation et de filtration de l'air entrant et sortant, ainsi que le renforcement des protocoles d'hygiène et de la gestion des litières.

Les limites de la surveillance traditionnelle de l'air : défis d'échantillonnage

Les échantillonneurs actifs demeurent la méthode de référence pour surveiller la qualité de l'air intérieur et les émissions environnementales de bioaérosols associées. Cependant, leur prix élevé, les contraintes logistiques liées à leur déploiement, et leur caractère « ponctuel » (échantillonnage allant de quelques minutes à quelques heures seulement) limitent leur usage à grande échelle et leur capacité à fournir une image représentative des émissions sur la durée.

Les aiguilles de conifères : des échantillonneurs passifs innovateurs

Les conifères (épinettes, sapins, pins) font partie des essences d'arbres les plus répandues au Québec. On les retrouve fréquemment aux abords des bâtiments, villes ou infrastructures agricoles comme les porcheries, pour agir comme brise-vent.

Récemment, plusieurs études ont mis en évidence leur capacité à capter divers contaminants de l'air, incluant des bactéries, des métaux lourds, des hydrocarbures aromatiques polycycliques ou encore certains gaz comme le dioxyde de soufre. Une preuve de concept a été réalisée au sein de notre équipe à l'Université Laval, indiquant leur potentiel d'accumulation de gènes de résistance aux antibiotiques (GRAs) émis depuis des porcheries. Ces résultats ouvrent la voie à une approche innovante : utiliser les conifères comme échantillonneurs passifs de l'air. Simple, facile à mettre en œuvre et peu coûteuse, cette méthode pourrait permettre la surveillance à large échelle des émissions de bioaérosols issues de bâtiments d'élevage.



Air, aiguilles et sites témoins : comment la méthode a été testée

En avril 2023, environ 15 grammes d'aiguilles de conifères ont été prélevés sur deux rangées d'arbres situées à différentes distances de deux porcheries du Québec : à 18 et 70 m pour la première porcherie, et à 130 et 155 m pour la seconde. En parallèle, des échantillons d'air ont été prélevés à ces mêmes distances, et à la sortie des ventilateurs d'extraction d'air des bâtiments, à l'aide d'un échantillonneur actif (240 m³ d'air) afin d'obtenir un profil de référence des émissions.

Les indicateurs microbiologiques (ADN de porc, virus à ADN, bactéries et archées) ont été quantifiés par qPCR et la présence de gènes de résistance aux antibiotiques (tétracyclines, érythromycines et sulfonamides) a été mesurée. Ces données ont été comparées aux concentrations relevées dans l'air et sur les aiguilles de deux sites témoins, situés à plus de 6 km de toute source agricole ou industrielle.

Le fort potentiel de capture de bioaérosols par l'utilisation des aiguilles de conifères

Les analyses de l'air indiquent des concentrations élevées d'indicateurs (ADN de porc, virus à ADN, bactéries, archées et GRAs) à la sortie des ventilateurs, puis une décroissance rapide avec la distance, comparativement aux sites témoins.

Les aiguilles de conifères montrent une tendance similaire : leurs concentrations sont plus élevées aux porcheries par rapport aux sites témoins. Toutefois, les concentrations relevées sur les aiguilles sont plus stables pour une même rangée et tendent à diminuer moins rapidement avec la distance que celles obtenues par échantillonnage actif.

Ces observations confirment le fort potentiel des aiguilles de conifères comme échantillonneurs passifs simples et efficaces, pour le suivi des émissions microbiennes aux abords des élevages porcins.

Les prochaines étapes du projet

L'utilisation des aiguilles de conifères présente toutefois certaines limites. Les arbres actuellement étudiés sont en place depuis plusieurs années, ce qui rend difficile d'estimer le temps d'exposition nécessaire pour qu'ils accumulent des bioaérosols provenant d'une porcherie ou même de certains agents pathogènes spécifiques. Pour mieux comprendre l'accumulation dans le temps des bioaérosols sur les arbres, de nouveaux tests seront réalisés avec des arbres en pots, n'ayant jamais été exposés à un environnement agricole. ■



BILAN DES PROJETS PORCINS DU CDPQ DEPUIS L'AUTOMNE 2024 :

Innovation et collaboration au cœur de la recherche

Depuis l'automne 2024, le CDPQ a lancé plusieurs projets de recherche et développement dans le secteur porcin, en réponse aux enjeux actuels de la filière. Ces projets, réalisés en étroite collaboration avec de nombreux partenaires privés et publics, visent à améliorer la productivité, le bien-être animal, l'efficacité énergétique et la résilience des élevages. Voici un aperçu des principaux axes de travail.

Alimentation et nutrition porcine



Trois projets explorent des stratégies nutritionnelles pour améliorer la santé et les performances des truies et des porcelets :

- **Supplémentation en sélénium** : différentes sources et niveaux sont testés pour accroître la vitalité des porcelets, enrichir le colostrum et prévenir la diarrhée post-sevrage.
- **Alimentation de précision** : une approche par parité est évaluée pour optimiser les performances des truies en lactation tout en réduisant les coûts et les rejets environnementaux.
- **Alimentation de transition autour de la mise bas** : des pratiques de gestion et de nutrition sont développées pour réduire la mortalité des truies et des porcelets.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION



- Construction neuve clé en main
- Agrandissement
- Rénovation
- Réaménagement int/ext
- Conseils et accompagnements
- Revêtement époxy
- Gestion de projet

581-224-6593

www.constructionslm.com

Ensemble, construisons
vos projets de demain

Retrouvez nous
aussi sur :



225386

Bien-être animal et confort en ferme

Deux projets visent à améliorer les conditions de vie des animaux :

- **Ajout de tapis de caoutchouc** : leur impact sur le confort, la locomotion, les performances et la durabilité est évalué chez les truies en lactation.
- **Refroidissement des verrats** : au Centre d'insémination porcine du Québec, des stratégies de ventilation sont testées pour améliorer la qualité spermatique et le confort des animaux.

Technologies numériques et intelligence artificielle

Le CDPQ mise sur l'innovation pour répondre aux défis de la main-d'œuvre et de la gestion en ferme :

- **Suivi des naissances par vision numérique et IA** : un outil est en développement pour détecter les porcelets vivants ou mort nés, et prioriser les interventions en maternité.
- **Contrôle intelligent des conditions d'ambiance** : l'IA est utilisée pour optimiser la ventilation en été et en hiver, avec des effets attendus sur le confort, les performances zootechniques et la consommation énergétique.



Valorisation des données

Deux projets visent à mieux exploiter les données de la filière :

- **Plateforme virtuelle de partage de données** : en cours de conception, elle facilitera l'accès aux données techniques et leur valorisation.
- **Bonnes pratiques en maternité porcine** : les données du CDPQ sont analysées pour identifier les facteurs clés de performance à l'échelle des bandes et des truies.



Santé et performance en période de stress thermique

- **Stratégies vitaminées en période de chaleur** : l'effet de la niacine, des vitamines B et D est évalué pour améliorer le statut énergétique et antioxydant des porcs en finition, réduire la fatigue musculaire et améliorer la qualité de la viande.

Ces projets illustrent l'engagement du CDPQ à soutenir les producteurs porcins par des solutions concrètes, innovantes et adaptées aux réalités du terrain. Pour découvrir plus de projets en cours de réalisation et en savoir plus sur chacun, visitez notre page web dédiée : cdpq.ca/projets. ■

Patrick Gagnon, Ph. D., responsable analyse et valorisation des données, CDPQ pgagnon@cdpq.ca

Alexandra Carrier, candidate au doctorat, chargée de projets analyse et valorisation des données, CDPQ acarrier@cdpq.ca

Gabrielle Dumas, coordonnatrice R&D Maternité de recherche et de formation, CDPQ gdumas@cdpq.ca

Laurence Maignel, généticienne, CCAP lmaignel@cdpq.ca

Collaborateur : Jyga Technologies info@jygatech.com

PRÉDICTION DU DÉCLENCEMENT DE LA MISE-BAS :

Vos stations d'alimentation en savent plus que vous ne le pensez!

La gestion des mises-bas est importante pour maximiser le taux de survie des porcelets et atténuer les impacts négatifs sur les truies en cas de mise-bas difficile. Comme la truie modifie son comportement dans les heures précédant la mise-bas, ces changements peuvent être détectés par les données à fine échelle des systèmes d'alimentation électroniques.



Les systèmes d'alimentation électroniques avec transpondeurs RFID sur les truies permettent aux éleveurs de prédéterminer les rations d'aliment, de suivre l'évolution de la prise alimentaire et de procéder à des ajustements individuels si nécessaire. Au-delà des données sur la prise alimentaire quotidienne, ces systèmes collectent différentes informations à haute résolution temporelle qui permettent de caractériser finement le comportement alimentaire de chaque animal.

La prise alimentaire constituant le principal indicateur d'intérêt pour l'éleveur, l'ensemble des informations recueillies à fine échelle par ces systèmes demeure largement sous-exploité dans un contexte de production commerciale. Avec la pénurie de main-d'œuvre qui diminue la qualité des observations réalisées en ferme, il est pertinent d'évaluer si les mesures du comportement alimentaire, déjà récoltées par les systèmes d'alimentation, mais peu valorisées, pourraient constituer un outil d'aide à la décision quotidienne pour l'éleveur.

Le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) vient de compléter un projet réalisé à sa maternité de recherche et de formation d'Armagh, visant à appliquer des méthodes d'analyse de données basées sur l'intelligence artificielle pour améliorer le bien-être et la productivité dans les élevages commerciaux de truies. Nous présentons ici un exemple où l'analyse des données issues des systèmes d'alimentation pourrait ultimement être utilisée en élevage commercial pour prédire le déclenchement de la mise-bas.

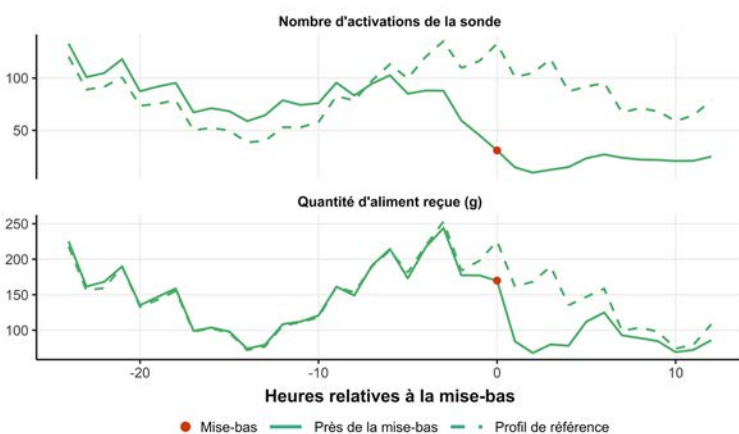
Données disponibles

La maternité de recherche et de formation du CDPQ compte 675 truies productives conduites en bandes aux quatre semaines. La salle de mise-bas compte 135 cages, dont 125 cages de 6 pi × 9 pi. Les données du système d'alimentation en place dans ces cages, soit GESTAL Quattro (Jyga Technologies), ont été analysées pour développer un modèle capable de prédire le début imminent de la mise-bas. Ce système d'alimentation enregistre à l'échelle individuelle, et pour chaque période de 15 minutes, la quantité d'aliment distribuée ainsi que le nombre d'activations de la sonde d'alimentation (aussi appelée déclencheur). Au total, ce sont 1921 événements de mise-bas de mai 2021 à avril 2025 dont l'heure exacte de naissance du premier porcelet était connue qui ont été retenues pour analyse. À noter que seules les truies transférées en cage de mise-bas au moins 108 heures avant le début des naissances ont été incluses, afin de pouvoir caractériser le comportement entre la période d'acclimatation et la mise-bas. Les données d'alimentation ont ensuite été agrégées aux heures en calculant la somme de la quantité reçue et la somme du nombre d'activations de la sonde à chaque heure.

Profils types

La Figure 1 illustre l'évolution moyenne du comportement alimentaire autour de la mise-bas. À mesure que la truie s'approche du début de la mise-bas, son niveau d'activité (nombre d'activations de la sonde) diminue (partie supérieure de la figure; ligne pleine). Pour la consommation (partie inférieure de la figure; ligne pleine), la diminution se produit seulement juste avant la mise-bas. En comparaison, le profil de référence (lignes pointillées vertes), représentant une période plus éloignée de la mise-bas (-48h à -24h) montre un comportement plus stable dans le temps. Ces tendances confirment l'existence d'un changement comportemental chez la truie en phase pré-partum et par le fait même, l'intérêt de valoriser les données des systèmes d'alimentation électroniques pour la détection des mises-bas.

Figure 1. Évolution moyenne du comportement alimentaire des truies 24h avant à 12h après la mise-bas (courbe pleine) et 48h à 12h avant la mise-bas (courbe pointillée).



Détection du début de la mise-bas

Les données agrégées à l'heure ont ensuite été utilisées afin d'entraîner un modèle de détection du début de la mise-bas à l'aide de l'algorithme d'apprentissage automatique des forêts aléatoires. La mise-bas représentait l'événement à détecter, tandis que les heures précédant la parturition ont été divisées en différentes périodes :

- **Période de référence** : période précédant de 48 à 24h la mise-bas (-48h à -24h, période où en principe il n'y a rien à détecter) ;
- **Période pré-mise-bas** : période de 24 heures précédant la mise-bas (-24h à 0h).

Pour chaque période, la consommation et le nombre d'activations de la sonde ont été compilés à chaque heure, générant ainsi un total de 48 variables explicatives par événement. Le modèle a été entraîné sur un jeu de données d'apprentissage représentant 70 % des périodes, puis testé sur le reste du jeu de données (30 %) pour évaluer les performances du modèle. Plus de détails sur la méthodologie seront présentés dans un rapport synthèse disponible en début 2026.

Le modèle est parvenu à détecter correctement si la mise-bas était sur le point de se produire ou non dans 87 % des cas, tandis qu'il a failli à détecter une mise-bas imminente dans 8 % des cas et faussement prédit une mise-bas dans 5 % des cas (Figure 2).

Figure 2. Matrice de confusion illustrant les performances du modèle de prédiction de mise-bas.

	Positif réel (1)	Négatif réel (0)
Positif prédit (1)	Détection juste (Mise-bas) 45%	Fausse alerte 5%
Négatif prédit (0)	Mise-bas manquée 8%	Détection juste (Pas de mise-bas) 42%

Les cases vertes représentent les situations correctement identifiées (truie réellement en mise-bas ou non), alors que les cases rouges montrent les erreurs du modèle : fausses alertes (mise-bas prédite faussement) et mises-bas manquées (événement non détecté).



Prédiction du début de la mise-bas

L'approche décrite ci-haut a été appliquée de -48 à 0 h avant la mise-bas, permettant une décision (détection) en début de mise-bas. La même approche a été réappliquée, mais cette fois en déplaçant les périodes afin d'évaluer si le modèle peut prédire avant d'atteindre le début de la mise-bas. Ceci visait à déterminer à partir de quel moment la modification comportementale permet la meilleure prédiction de la mise-bas comparativement au profil comportemental de référence. Cet exercice a permis de constater que le taux de bonnes décisions demeure stable dans les heures précédant la mise-bas, ne diminuant que de 2 % entre 0 h et 8 h avant la mise-bas (Tableau 1). Plus on recule dans le temps afin de considérer la période pré-mise-bas, moins la

détection via les données provenant du système d'alimentation est bonne. À 24 heures avant la mise-bas, le taux de bonne décision est à peine plus grand que 50 % (55,5 %), ce qui est attendu puisque la truie n'a pas ou très peu modifié son comportement à ce moment.

Il est pertinent de souligner que l'algorithme permet de détecter à 92 % si une mise-bas a eu lieu dans les 4 dernières heures, et ce, seulement en considérant les données provenant du système d'alimentation. Ce résultat peut avoir un impact en production, notamment afin d'optimiser les soins post-parturition.

Tableau 1. Performance de l'algorithme pour la prédiction et la détection de la mise-bas.

	Prédiction						Détection					
	Heure à la fin de la période (par rapport au début de la mise-bas)											
	-24	-20	-16	-12	-10	-8	-6	-4	-2	0	2	4
Bonne décision (%)	55,5	61,4	65,6	78,2	83,3	84,8	84,8	86,1	86,6	86,6	90,9	92,3
Mise-bas manquée (%)	22,1	19,7	17,7	12,7	9,2	8,9	9,6	8,9	8,7	8,2	5,1	3,5
Fausse alerte (%)	22,4	19,0	16,7	9,1	7,5	6,3	5,6	5,1	4,7	5,2	4,0	4,2



Ce résultat

peut avoir un impact en production, notamment afin d'optimiser les soins post-parturition

Perspectives d'application

La capacité à prédire l'heure de début de la mise-bas jusqu'à huit heures à l'avance, comme le suggèrent ces résultats, ouvre plusieurs perspectives intéressantes pour les éleveurs. Une utilisation plus judicieuse des produits vétérinaires déclenchant la parturition serait envisageable. Par exemple, en évitant d'administrer des injections aux truies dont la mise-bas semble retardée selon la date de saillie, mais qui, en réalité, sont sur le point de mettre bas. La prédiction pourrait également favoriser une meilleure gestion des ressources humaines en prédisant le nombre de mises-bas prévues dans les heures à venir, permettant ainsi d'ajuster l'effectif disponible pour assister les truies en conséquence.

Il serait aussi possible d'activer les équipements de confort des porcelets (ex : lampes chauffantes, niches, tapis) en fonction de l'heure prévue de mise-bas, optimisant ainsi la consommation électrique des équipements. Même dans le cas où l'algorithme ne réussit pas à prédire correctement l'heure de début, une détection jusqu'à 4 heures après la mise-bas pourrait également s'avérer utile en ferme, par exemple en activant la niche à porcelets, dans le cas où celle-ci ne serait pas encore en fonction.

Ces résultats corroborent ceux de Traulsen et al. (2018)¹ qui suggèrent que des alertes pourraient être applicables de 6 à 12 heures avant la mise-bas. Ce résultat avait été obtenu grâce à des accéléromètres fixés à l'oreille des truies, alors que dans le présent projet aucun capteur additionnel n'a été nécessaire, seules les données déjà collectées par les systèmes d'alimentation (Gestal Quattro) ont été utilisées.

Les travaux se poursuivent...

Les résultats sont prometteurs pour la détection ou la prédiction des mises-bas, malgré le nombre limité de données utilisées. Un aspect particulièrement intéressant de ce projet réside dans le fait que les analyses ont été réalisées à partir de données déjà générées et stockées automatiquement par des systèmes d'alimentation présents en milieu commercial. Le défi principal reste maintenant de traduire ces informations comportementales en alertes pertinentes et au bon moment pour l'éleveur. Les travaux se poursuivent dans le cadre d'un nouveau projet piloté par le Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP) en collaboration avec le CDPQ, le Prairie Swine Centre et Jyga Technologies, dans le but de tester ces innovations dans les fermes commerciales. Des données supplémentaires provenant de fermes expérimentales, y compris de la maternité de recherche du CDPQ, ainsi que de fermes commerciales seront utilisées. Cette étape de validation dans différentes conditions d'élevage est essentielle avant d'envisager une application à grande échelle.

Remerciements

Les travaux présentés ont été réalisés grâce à une aide financière du Réseau canadien d'automatisation et d'intelligence agroalimentaire (RCAIA) et du Conseil canadien du porc (CCP). Les travaux en cours sont réalisés grâce à une aide financière du programme Agri-Science d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Nous remercions tout le personnel de la maternité de recherche et de formation du CDPQ pour le soutien dans la réalisation de ce projet. ■



¹Traulsen, I., Scheel, C., Auer, W., Burfeind, O., & Krieter, J. (2018). Using Acceleration Data to Automatically Detect the Onset of Farrowing in Sows. *Sensors*, 18(1), 170. <https://doi.org/10.3390/s18010170>

**CHEZ AGRISUM
L'EAU C'EST VITAL**

Nettoyage de conduites d'eau - Acidification - Désinfection - Installation

Contactez-nous
info@agrisum.ca | 438 622-6971 |

Agrisum

217379

Le porc pris en otage : crise diplomatique entre Ottawa et Pékin

Durant l'été 2024, Les Éleveurs de porcs du Québec ont accueilli un stagiaire au sein du service des relations publiques, dans le cadre de l'accomplissement de sa maîtrise en études politiques appliquées à l'Université de Sherbrooke. À la suite de ce stage, toujours dans le cadre de sa maîtrise, et ayant trouvé un profond intérêt pour l'organisation, il a choisi de réaliser son travail dirigé sur les événements majeurs au sein de l'industrie porcine québécoise survenus de 2019 à 2024.

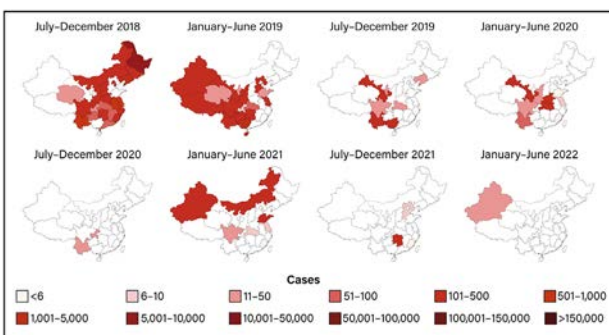
Son projet retrace une chronologie des événements tout en proposant une analyse des principaux éléments de la crise. Dans un premier temps, il aborde les enjeux liés à l'embargo chinois des produits de porc canadiens. Par la suite, il met en lumière les répercussions de la COVID-19 sur l'industrie canadienne du porc, en soulignant les pénuries de main-d'œuvre et leurs conséquences sur la filière. Enfin, il se concentre sur la crise de l'industrie porcine au Québec, en explorant les difficultés rencontrées par Olymel et leur restructuration.

Dans l'article qui suit, nous allons explorer une partie de son travail, celle qui s'attarde aux relations bilatérales entre le Canada et la Chine. L'objectif est de comprendre pourquoi le gouvernement chinois a décidé d'imposer un embargo sur la viande de porc canadienne pendant quatre mois, puis les raisons qui l'ont amené à lever cet embargo.

La Chine en crise sanitaire

Le 1^{er} août 2018, le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales a signalé son premier foyer de fièvre porcine africaine (FPA) dans une petite ferme située à la périphérie de Shenyang, la capitale de la province de Liaoning, dans le nord-est de la Chine. La FPA s'est propagée rapidement dans l'industrie porcine chinoise selon la compilation de données de l'Organisation mondiale de la santé animale (Figure 1).

Figure 1. Cas de fièvre porcine africaine dans les provinces chinoises, 2018-2022



Note: Le terme « Cases » désigne les porcs malades.

Sources : USDA, Economic Research Service compilation of data from World Organisation for Animal Health.

Avant l'apparition de la FPA en Chine, le Canada figurait déjà parmi les principaux exportateurs de viande de porc vers ce pays. Après l'émergence de la FPA, le Canada a considérablement augmenté leurs exportations.

Élément déclencheur de la crise diplomatique

Le 22 août 2018, un tribunal des États-Unis pour le district Est de New York a lancé un mandat d'arrestation contre Meng Wanzhou. Cette dernière est accusée de fraude bancaire, de fraude informatique et de complot en vue de commettre une fraude bancaire et une fraude électronique. Les accusations sont fondées sur des allégations qui débutent en 2007 selon lesquelles des employés de Huawei, poursuivis ensuite par Meng Wanzhou alors qu'elle occupait le poste de directeur financier chez Huawei, auraient trompé des institutions financières américaines en permettant à une des filiales de Huawei, Skycom Tech, de faire affaire en Iran malgré les sanctions imposées sur le pays par les États-Unis.

Le 1^{er} décembre 2018, Meng Wanzhou, en transit à Vancouver pour des affaires à Mexico, est arrêtée par la Gendarmerie royale du Canada sur mandat d'extradition des États-Unis. Lors d'une audience, le procureur de la Couronne, John Gibb-Carsley, soutient qu'elle a enfreint les lois américaines et doit être maintenue en détention en attendant son extradition. Selon le procureur, les termes du traité d'extradition entre le Canada et les États-Unis ne laissent aucune autre option au tribunal canadien. Elle a été détenue au Canada de décembre 2018 à septembre 2021.



Sanctions américaines sur l'Iran

Depuis 1979, à la suite de la saisie de l'ambassade américaine à Téhéran et la prise d'otages américaines, les États-Unis ont imposé à l'Iran diverses sanctions économiques, commerciales, scientifiques et militaires en vertu de diverses autorités légales. Durant cette période de sanction, qui est toujours en cours aujourd'hui, il y a eu des phases de relâchement et de renforcement. Parmi les nombreux programmes de sanctions américaines imposées sur l'Iran, l'un de ces programmes restreint l'accès aux États-Unis pour les entreprises qui exercent certaines activités commerciales en Iran.

Début des représailles de la Chine

Le 30 avril 2019, le gouvernement chinois a annoncé la suspension des licences d'exportation de deux entreprises canadiennes de viande de porc, Olymel LP et Drummond Export, en lien avec des erreurs d'étiquetage sur certains certificats d'importation. Environ un mois plus tard, le 3 juin 2019, les douanes chinoises du port de Nanjing ont déclaré avoir détecté des résidus de ractopamine, un additif alimentaire interdit en Chine et extrêmement réglementé au Canada via le Programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine (PCCPER), géré par le Conseil canadien du porc et supervisé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), dans une cargaison de porc en provenance de la compagnie Frigo Royal Inc. En réponse à cette découverte, le 18 juin 2019, la Chine a suspendu la licence d'exportation de Frigo Royal Inc., devenant ainsi le troisième exportateur canadien de viande de porc à voir sa licence révoquée.

Finalement, le 25 juin 2019, la Chine a temporairement suspendu l'ensemble de ses importations de viande, plus spécifiquement les produits de porc et de bœuf, en provenance du Canada. Le porte-parole de l'ambassade de Chine au Canada a expliqué que la suspension a été motivée par la découverte de certificats d'exportation frauduleux accompagnant des cargaisons de porc canadien, qui certifiaient à tort la sécurité des produits.

Le 26 juin 2019, à la suite d'une allocution devant le Conseil d'affaires Canada-Inde, Jim Carr, le ministre de la Diversification du commerce international s'est entretenu avec des journalistes au sujet de la décision de la Chine d'interdire toutes les importations de viande canadienne en raison de l'utilisation de certificats vétérinaires falsifiés. Il a déclaré que des individus avaient essayé d'utiliser la marque canadienne pour écouler des produits de viande sur le marché chinois. De plus, il a indiqué que le gouvernement canadien ne savait pas si les cargaisons de viande en question provenaient vraiment du Canada. Un journaliste lui avait demandé si l'action de la Chine pouvait être motivée par des considérations politiques. Il a répondu qu'aucun lien n'a été explicitement établi par qui que ce soit.

Diplomatie coercitive du gouvernement de la Chine

Le Canada n'est pas le seul pays à avoir été touché par des sanctions commerciales imposées par la Chine. Le gouvernement chinois a souvent recours à des tactiques diplomatiques coercitives pour punir des comportements jugés indésirables de la part de gouvernements ou d'entreprises étrangères. Entre 2010 et 2020, 152 cas de diplomatie coercitive ont été recensés par le Australian Strategic Policy Institute, dont 100 visaient des gouvernements de 27 pays et 52 concernaient des entreprises spécifiques.



Analyse de la crise diplomatique

Selon de multiples diplomates et experts, il n'y a aucun doute que la Chine utilise les interdictions d'exportations canadiennes comme le canola, le soja et la viande de porc et de bœuf pour tenter de forcer le Canada à libérer Meng Wanzhou.

L'analyse de Dr. Mike von Massow, professeur associé au département de l'économie de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources à Université de Guelph, explique que la Chine utilise le commerce comme outil de pression dans ses relations internationales. En limitant les importations de porc canadien, elle envoie plusieurs messages stratégiques. D'une part, ces restrictions sont une réponse indirecte à l'arrestation de Meng Wanzhou reflétant un mécontentement face au Canada tout en évitant une confrontation diplomatique directe. D'autre part, en particulier pour le porc, la Chine cherche à démontrer qu'elle peut se passer de certains produits essentiels, malgré des besoins croissants liés à des défis tels que la FPA, qui ravage son cheptel porcin. Cela souligne une stratégie visant à renforcer son image d'autosuffisance tout en exerçant une pression économique pour résoudre un différend juridique.



Fin de l'embargo

Le 5 novembre 2019, après un peu plus de quatre mois d'embargo, Justin Trudeau annonce que la Chine a autorisé la reprise des importations de viande de porc et de bœuf canadien vers son marché.

Analyse de la fin de l'embargo

Lorsque la Chine a levé son embargo sur la viande de porc et de bœuf canadien, Guy Saint-Jacques, ancien ambassadeur du Canada en Chine, a expliqué que la décision de la Chine n'est pas liée à une amélioration des relations entre les deux pays, mais plutôt à des problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires de la Chine. Cette déclaration rentre en ligne avec celle de Rabobank, une institution financière internationale de bancassurance d'origine néerlandaise, dans laquelle il explique qu'un an après que la FPA a été signalée pour la première fois en Chine les pertes de porcs dans ce pays avaient dépassé la capacité mondiale à compenser la différence. Cela signifiait qu'il manquait de porc au sein de l'ensemble des exportateurs de porc, et cela même si la part de la Chine au sein de l'ensemble des importations mondiales de viande de porc était de 45,2 % en 2020, comparé à 17,1% en 2017.

Selon Guy Saint-Jacques, le gouvernement chinois a probablement été confronté à une pression importante de la part des consommateurs chinois, qui dénonçaient l'augmentation de 70 à 100 % des prix de la viande de porc.

Pourquoi le Canada, et plus particulièrement le Québec, a-t-il été touché par l'embargo sur la viande de porc ?

En 2018, première année de la FPA en Chine, les exportations canadiennes de viande de porc vers ce marché représentaient 16 % de la production canadienne, contre 5 % pour l'Union européenne et le Brésil, et seulement 2 % pour les États-Unis. Donc, parmi les exportateurs de viande de porc vers la Chine, l'industrie porcine canadienne était la plus dépendante du marché chinois.

Lorsque l'embargo est entré en vigueur, les exportations canadiennes totales de porc frais et congelé ont chuté de 14,9 %, passant d'environ 980 millions à 830 millions de dollars canadiens.

Le Québec a été particulièrement touché, puisque les trois entreprises qui ont vu leur licence suspendue avant l'embargo étaient québécoises. De plus, la Chine représentait 18 % des exportations québécoises de viande de porc, une proportion plus élevée que celle observée au niveau national.

Pressions diplomatiques toujours en cours

Si l'embargo de 2019 a été levé, la tension commerciale entre le Canada et la Chine est loin d'être terminée. Depuis le 1er octobre 2024, sous le gouvernement de Trudeau, puis celui de Carney, le Canada applique des droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques chinois, ainsi que de 25 %, depuis le 22 octobre 2024, sur les produits d'acier et d'aluminium en provenance de Chine. En riposte aux droits de douane du gouvernement du Canada, le 20 mars 2025, le gouvernement de la Chine a imposé un droit de douane sur les produits agricoles canadiens tels que 25 % sur la viande porcine canadienne.

Cette nouvelle escalade démontre que le porc demeure un levier de pression dans les relations bilatérales entre le Canada et la Chine. ■

Diversifier pour mieux régner

Dans un texte sorti en septembre 2025, intitulé «Le virage commercial de 12 milliards de dollars : Le Canada a l'occasion d'exporter ses aliments ailleurs qu'aux États-Unis», Financement agricole du Canada (FAC) démontrait qu'il serait possible de détourner une partie de la production vers d'autres pays.



En raison des tensions persistantes avec les États-Unis, des menaces répétées de tarifs douaniers et de l'imposition effective de certains d'entre eux, de nombreux obstacles ont émergé, touchant particulièrement les exportateurs agroalimentaires. En ce sens, le gouvernement fédéral a répété à plusieurs occasions que le Canada devait diversifier ses marchés d'exportations afin de pouvoir protéger son économie en cas de chocs.

L'initiative proposée par FAC repose sur trois axes; renforcer le commerce interprovincial, tirer parti des accords commerciaux existants et nouer de nouveaux partenariats avec d'autres pays. L'enjeu principal consiste à déterminer comment le Canada peut tirer parti de ses autres accords commerciaux pour réduire sa dépendance envers les États-Unis.

Le Canada possède une posture avantageuse dans le cadre du commerce international avec 15 accords de libre-échange qui couvre 51 pays, représentant près des deux tiers de l'économie mondiale. Ces accords ouvrent des portes vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique latine. Toutefois, leur mise en œuvre demeure inégale et certains accords vont offrir des conditions plus avantageuses que d'autres sur les produits agricoles.

Le secteur porcin illustre parfaitement cette réalité. Au Québec, le porc est le produit bioalimentaire le plus exporté, avec près de 70 % de la production destinée à l'étranger. Les principaux marchés sont les États-Unis, le Japon, la Chine, le Mexique et les Philippines. Or, malgré cette diversification apparente, le secteur demeure sensible aux fluctuations des marchés nord-américains et asiatiques.

Dans plusieurs accords, les conditions d'accès pour le porc demeurent limitées. Certains marchés imposent encore des contingents tarifaires, un mécanisme qui permet d'importer une quantité donnée d'un produit à un taux de douane réduit, mais qui applique ensuite un tarif beaucoup plus élevé au-delà du quota autorisé. Autrement dit, les producteurs peuvent accéder au marché, mais dans des volumes plafonnés, limitant ainsi leur potentiel de croissance.

Partenariat transpacifique global et progressiste

Parmi les ententes internationales, le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), signé en 2018 avec dix autres pays de la région Asie-Pacifique, représente une véritable bouffée d'air frais pour le secteur porcin canadien. L'accord prévoit une réduction progressive des tarifs douaniers sur la viande de porc et instaure au Japon, l'un des plus grands marchés avec le plus gros potentiel pour le secteur, un régime de prix seuil afin que le porc importé soit vendu à un prix comparable à celui du porc produit localement.

Grâce à ces dispositions, les exportateurs canadiens disposent d'un avantage concurrentiel notable par rapport aux Américains qui sont encore soumis à des tarifs plus élevés depuis le retrait du pays au PTPGP. Cela a permis au Canada de consolider sa position au Japon, où le porc canadien est reconnu pour sa qualité et sa traçabilité.

Accord économique et commercial global

Si le PTPGP représente un succès, d'autres ententes se révèlent plus difficiles à exploiter. C'est le cas de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, entré provisoirement et partiellement en vigueur en 2017. Bien que cet accord supprime la majorité des droits de douane sur les produits agricoles, l'accès au marché européen pour le porc canadien demeure fortement limité. On dit que cet accord est entré provisoirement en vigueur, car en raison de la structure de l'Union européenne, le temps que tous les gouvernements nationaux ratifient les questions qui touchent leurs compétences aurait ralenti le processus. Donc l'Union européenne avait le droit de mettre en application tout ce qui touche la « politique commerciale commune », soit environ 90 % de l'accord. Toutefois, il est impossible de savoir quand l'accord entrera complètement en vigueur ou si un jour ça pourrait arriver.

L'Union européenne maintient en effet des contingents tarifaires restreints, assortis de conditions sanitaires et de certification particulièrement exigeantes. Les barrières techniques au commerce, telles que les normes de salubrité, les exigences d'étiquetage ou les procédures de certification, freinent considérablement les exportations canadiennes.

Les producteurs et productrices doivent non seulement respecter les normes canadiennes, mais aussi se conformer à celles, souvent plus strictes, de l'Union européenne. Par exemple, un produit certifié par l'Association canadienne de normalisation peut devoir être recertifié en Europe, un processus coûteux et long. Ce décalage normatif illustre l'un des principaux défis auxquels fait face la stratégie de diversification : la multiplication des standards et procédures, qui alourdit la compétitivité canadienne.



ESTRIE RICHELIEU

ASSURANCE AGRICOLE

Nos producteurs de porc travaillent 365 jours par année pour que vous ayez accès à des produits de très grande qualité.

Exigez le porc d'ici!

Demandez à votre courtier de nous contacter
www.estrierichelieu.com

228792

Accord Canada–États-Unis–Mexique

Sur le continent, l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) demeure le pilier des échanges agroalimentaires nord-américains. Si cet accord a consolidé la coopération régionale et maintenu l'intégration des marchés porcins créée par l'ancien ALENA, il reste néanmoins dépendant des aléas politiques américains, où les menaces de tarifs douaniers refont régulièrement surface. Cette instabilité rappelle la nécessité, pour le Canada, de consolider ses partenariats avec des acteurs plus stables et complémentaires.

C'est précisément dans ce contexte que le Mexique se démarque comme un marché stratégique à fort potentiel. Le pays connaît une croissance rapide de sa demande alimentaire. Membre à la fois de l'ACEUM et du PTPGP, les exportateurs canadiens pourraient y

trouver une double opportunité : d'une part, un accès tarifaire privilégié grâce à l'ACEUM, et d'autre part, la possibilité de diversifier leurs débouchés vers l'Amérique latine à partir d'un hub mexicain.

Il est donc essentiel lors de ce moment charnière de se retourner vers les autres partenariats que le Canada a, que ce soit le PTPGP, l'AECG, l'ACEUM ou un autre des 12 autres accords de libre-échange. S'appuyer sur d'autres accords, moderniser les chaînes de valeur et réduire les barrières techniques seront essentiels pour garantir que les productrices et producteurs canadiens continuent de prospérer. Dans un système mondial en plein changement, la sécurité économique ne se trouve plus dans la dépendance, mais dans la diversité. ■

Prévention PCV2 et M Hyo



CIRBLOC® M Hyo

Lorsqu'une chose n'existe pas, on l'invente.




Une formulation unique
prête à l'emploi



 La meilleure
durée de
protection*

 Protection contre
les génotypes PCV2
circulants

 Formulation basée sur
la souche utilisée dans
le vaccin Hyogen®

* Début de l'immunité : PCV2 dès 2 semaines après la vaccination / *M. hyopneumoniae* dès 3 semaines après vaccination.
PCV2 et *M. hyopneumoniae* : une durée de protection jusqu'à 23 semaines après vaccination.

En savoir plus sur
notre vaccin ici!



228117

La « charité » de Trump pour les producteurs agricoles

Le 25 septembre dernier, lors d'une rencontre avec le président turc, Donald Trump aurait déclaré qu'une partie des revenus tirés des tarifs douaniers serait versée aux producteurs agricoles pour qu'ils restent « en bonne forme ». Cette promesse a suscité un certain scepticisme puisque les intentions réelles du président derrière cette mesure semblent floues.



Jamais un président n'avait atteint un niveau d'impopularité aussi élevé que Trump à ce stade de son mandat et la situation ne va pas en s'améliorant pour lui qui doit conserver une base électorale forte. C'est nécessaire pour lui afin de pouvoir conserver sa majorité à la chambre des représentants dont les élections de mi-mandat seront en 2026. Considérant que le vote des populations rurales et agricoles lui avait été majoritairement accordé lors des dernières élections, il y a un enjeu stratégique de conserver un lien fort avec cette partie de l'électorat.

Son mégaprojet de loi, le One Big Beautiful Bill Act, adopté à la majorité par la Chambre des représentants — composée majoritairement par les républicains —, contient plusieurs mesures agricoles. Le texte a été adopté par le biais du mécanisme de réconciliation budgétaire, une procédure accélérée au Sénat et réservée aux politiques qui modifient les dépenses fédérales ou les recettes de l'État. Ce choix limite toutefois la portée de la loi : elle ne peut pas créer de nouveaux programmes, mais seulement prolonger ou ajuster ceux déjà existants.

Selon une estimation du Congressional Budget Office, les mesures agricoles prévues augmenteraient les dépenses fédérales d'environ 54 milliards de dollars. Trump affirme que les revenus tirés des tarifs douaniers s'élèveraient à 31 milliards, un chiffre qui n'a toutefois jamais été officiellement confirmé. Ce serait donc une dépense qui dépasserait les revenus des tarifs, donc l'argent devrait être allé chercher ailleurs, ce qui contredit l'administration Trump qui cherche à réduire les dépenses publiques depuis le début du mandat.

Malgré l'ampleur annoncée du plan, plusieurs obstacles techniques et juridiques se dressent. La redistribution de revenus publics relève normalement du Congrès, ce qui empêcherait le président d'en décider unilatéralement. Par ailleurs, la Cour suprême doit bientôt se prononcer sur la légalité des tarifs imposés par Trump : s'il s'avérait qu'il n'avait pas le pouvoir de les instaurer, il serait impossible d'en redistribuer les recettes.

Les critiques soulignent aussi la contradiction entre le discours et la réalité économique : difficile de prétendre soutenir les agriculteurs tout en maintenant des tarifs qui font grimper leurs coûts. Depuis le retour au pouvoir de Trump, les prix des intrants agricoles ont bondi, et ses politiques migratoires ont accentué la pénurie, et donc le coût de la main-d'œuvre.

Impacts sur la compétitivité des producteurs américains

En investissant massivement dans la production agricole, le gouvernement fédéral réduit artificiellement les coûts pour les exploitants américains.

Les producteurs agricoles américains traversent déjà une période difficile : les coûts de production élevés, la faiblesse des prix et les tensions commerciales persistantes limitent leurs marges de manœuvre. Dans ce contexte, l'injection de fonds publics pourrait offrir un certain répit en soutenant leur trésorerie et en stabilisant temporairement le secteur.

Cette aide financière soulève aussi des enjeux de compétitivité. En investissant massivement dans la production agricole, le gouvernement fédéral réduit artificiellement les coûts pour les exploitants américains. Sur le plan international, cela risque d'accentuer les déséquilibres concurrentiels. Le One Big Beautiful Bill Act pourrait ainsi renforcer la position des producteurs américains sur les marchés d'exportation, au détriment de leurs concurrents, notamment au Canada. Plusieurs pays pourraient y voir une forme de subvention déguisée, contraire à l'esprit des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Pour les producteurs étrangers, les conséquences sont claires : leurs coûts de production deviendraient encore moins compétitifs face à une agriculture américaine subventionnée. Cette situation pourrait raviver les tensions commerciales et remettre en question la loyauté de la concurrence dans le commerce agroalimentaire nord-américain.

Le One Big Beautiful Bill Act n'entrera en vigueur qu'en 2026. Les impacts concrets sur le monde agricole ne seront donc pas perceptibles avant plusieurs mois. L'aide promise aux producteurs ne pourrait être versée qu'après le jugement de la Cour suprême, attendu en novembre. D'ici là, difficile de dire si cette annonce marque le retour d'un véritable plan de soutien rural ou simplement une manœuvre électorale visant à consolider le vote des régions rurales, un appui dont Donald Trump aura plus que jamais besoin. ■

GENIUS^{EC}



LA VENTILATION INTELLIGENTE

Avec nos moteurs GENIUS^{EC} en communication Modbus, chaque ventilateur se gère indépendamment

- ✓ Alerte en cas de blocage ou d'anomalie
- ✓ Puissance visible en temps réel
- ✓ Mode Backup intégré
- ✓ Réduction des coûts d'installation

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE
D'UN CLIMAT PARFAIT

MONITROL

450-641-4810

MONITROL.COM

BOUCHERVILLE, QC

227928

Retour sur le WebiPorQ

Bien-être animal et transport : ce que dit la réglementation

Lors de ce WebiPorQ présenté le 1^{er} octobre dernier, par Marie-Pier Lachance, conseillère principale aux projets stratégiques pour Les Éleveurs de porcs du Québec, et Sophie Benoît, spécialiste aux Opérations-région du Québec à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, plusieurs sujets ont été abordés.

Un webinaire en deux sections

1. Rappel de la réglementation

Tout d'abord, il a été rappelé que le Règlement sur la santé des animaux – section IX n'est pas nouveau, il existe depuis 1977. La plus récente modification a été apportée en 2020. Un point important à savoir est que cette réglementation s'applique non seulement aux transporteurs d'animaux, mais également aux propriétaires d'animaux et à toute autre personne qui transporte, fait transporter ou participe directement ou indirectement aux activités entourant le transport, par exemple : les éleveurs, les éleveuses, les transporteurs, les équipes de chargement, les répartiteurs, etc...

Dès qu'un animal est transporté, peu importe l'espèce, vous êtes assujettis au règlement, même s'il s'agit de poissons ou de cochons d'Inde. Également, l'ACIA peut surveiller l'aptitude au transport dans plusieurs endroits, par exemple : un encan, un parc de rassemblement, un aéroport, une ferme, etc.

Sophie Benoit de l'ACIA a ensuite donné un bon nombre d'exemples de situations qui sont actuellement plus problématiques ou qui soulèvent plus de questions comme les plans d'intervention, le nombre de porcs dans les remorques, les porcs incompatibles, l'obligation de formation et de surveillance en route, les conditions qui rendent les animaux fragilisés, les durées maximales de transport, les dispositions spéciales, la condition des véhicules etc.

2. Votre rôle comme éleveur et éleveuse

Vous jouez un rôle clé dans la prévention des incidents en lien avec l'aptitude au transport. Vous êtes la première clé du succès car tout débute à la ferme. Il est primordial il est obligatoire d'observer quotidiennement animaux, savoir identifier les animaux à risque et souffrants, de leur apporter les soins nécessaires et de prendre la décision d'euthanasier, si leur état se détériore.

La rapidité de la prise de décision va permettre dans plusieurs cas de limiter le nombre de porcs non ambulatoires à devoir euthanasier par exemple, par la mise en place d'un traitement rapide ou bien d'isoler l'animal pour qu'il récupère!

Pour vous aider à former vos employé.e.s, des outils de formation sont disponibles sur la plateforme canadienne PorcSAVOIR. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'information. De nombreux outils ont été développés au cours des dernières années pour vous aider à prendre la meilleure décision possible. Pour y accéder, veuillez scanner le code QR suivant.



La 2^e clé du succès est l'évaluation minutieuse de chaque animal avant son transport et la communication transparente entre le producteur ou productrice et son transporteur pour éviter les problèmes et les sanctions éventuelles. Le transporteur a le droit de refuser un porc: c'est lui qui a le dernier mot quant au transport ou non de l'animal.



L'éleveur ou l'éleveuse a la première responsabilité d'évaluer l'aptitude au transport et le transporteur de conserver cette aptitude !

Pour visionner le webinaire, cliquez ici ■

Protégez vos employés : protégez votre ferme!

Dans le secteur agricole, où les défis sont nombreux — saisonnalité, pénurie de main-d'œuvre, conditions de travail exigeantes, aléas liés aux changements climatiques — les employeurs ont avantage à prioriser leur santé et celle de leurs employés dans l'optique de protéger les opérations de la ferme. L'un des outils sous-estimés, mais puissant, mis à leur disposition depuis bientôt 3 ans : le Regroupement d'assurances collectives UPA – AGRlcarrières des producteurs agricoles!



Oui, mais ça doit coûter cher!

Le coût est effectivement la préoccupation principale lorsque vient le temps de se prémunir d'assurances collectives. Surtout dans un contexte agricole où chaque dollar compte. Mais en réalité, ce pourrait être moins coûteux que vous le pensez et représenter un investissement qui peut vous faire économiser à long terme.

Ce que vous investissez en assurance, vous le récupérez en stabilité et en efficacité !

1. Attirer une main-d'œuvre qualifiée

Le monde agricole est en compétition avec d'autres secteurs d'activité pour recruter des travailleurs compétents. Offrir une assurance collective peut faire la différence, surtout dans un contexte où les jeunes générations recherchent des avantages sociaux solides.

2. Diminuer l'absentéisme prolongé

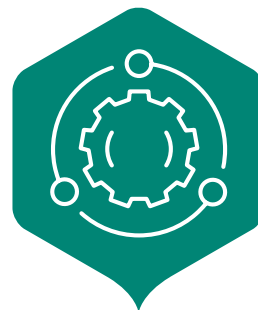
Le régime peut inclure des services de prévention, de soutien psychologique ou de réadaptation, contribuant à maintenir les employés en santé, limitant les risques d'épuisement ou de dépression, et donc les absences prolongées.

3. Fidéliser les employés

En leur garantissant une protection, l'employeur envoie un message clair : « Vous comptez pour nous. » Ce sentiment de reconnaissance et de sécurité contribue à renforcer l'appartenance au sein de l'équipe et à créer un climat de confiance et d'engagement. Et dans un contexte où la main-d'œuvre agricole est convoitée, cet avantage peut encourager les employés à rester et à prendre soin d'eux.

4. Réduire les répercussions du roulement de personnel

Le roulement de personnel entraîne des répercussions économiques et opérationnelles majeures pour les entreprises agricoles, dont la désorganisation de la production. Chaque départ oblige les producteurs à compenser eux-mêmes, souvent au détriment de leur propre santé et de l'efficacité globale de l'exploitation. L'assurance collective contribue ainsi à stabiliser les équipes, à réduire la surcharge de travail et à préserver la continuité des opérations.



5. Réduire le stress des gestionnaires

Tous les avantages liés à l'assurance collective ont un impact direct sur le quotidien des gestionnaires agricoles. En stabilisant la main-d'œuvre et en offrant un filet de sécurité aux employés, le régime contribue à réduire la pression liée à l'organisation du travail, aux imprévus et aux remplacements de dernière minute.

Et ce n'est pas tout : les gestionnaires bénéficient eux aussi des protections offertes par le régime, ce qui leur permet de prendre soin de leur équipe, tout en se protégeant eux-mêmes.



CAMITAL
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES

**MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ**



CAMITAL.CA | 1 888 358-6546



221828

Et si demain, vous ne pouviez plus travailler ?

L'assurance invalidité, un coût raisonnable pour une sécurité inestimable!

Les risques sont élevés en agriculture : machinerie, animaux, efforts physiques. L'invalidité peut également être causée par une condition de santé nouvelle ou tout autre événement vécu dans la vie personnelle. Et les conséquences financières d'une invalidité sont majeures : sans revenu, un employé se retrouve souvent en grande difficulté.

L'assurance invalidité évite ainsi à l'employeur de devoir gérer des situations humaines et financières complexes. Mieux vaut investir quelques dollars par mois que de faire face à une crise sans filet de sécurité.



Conclusion

En 2025, l'assurance collective n'est pas un luxe, mais un investissement stratégique pour les entreprises agricoles. Elle contribue à bâtir des environnements de travail plus humains, plus stables et plus compétitifs. En prenant soin de ceux qui cultivent nos terres, nous cultivons aussi un avenir plus durable pour l'agriculture.



Vous aimeriez en savoir plus, contactez-nous via ce formulaire.



AGRIcarrières | Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Maison de l'UPA | 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 535,
Longueuil (Québec) J4H 4E7
agricarrieres.qc.ca | info@agricarrieres.qc.ca ■



agricarrières

Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole

NOUS AVONS ÉTABLI LA NORME. PUIS, NOUS L'AVONS REHAUSSÉE.



Facile à démarrer et imbattable jusqu'à la fin, le DNA Ligne 600 est le verrat qui en impose. Que vous visiez des gains maigres, des porcs robustes ou les meilleurs profits, le DNA L600 livre la marchandise. Joignez-vous aux centaines de producteurs qui font confiance au meilleur verrat terminal en Amérique du Nord.

Sérieux au sujet des résultats? Nous aussi.

Découvrez comment notre innovation Nord Américaine peut propulser votre prochaine génération sur dnaswinegenetics.com.





SANTÉ ET SÉCURITÉ

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Même si la protection de notre santé et celle de nos collègues est la motivation première pour mettre en place un environnement et des pratiques de travail sécuritaires, les règles en vigueur au Québec prévoient des obligations en la matière.

Être conscient que :

- La *Loi sur la santé et sécurité du travail* oblige les employeurs à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et pour assurer la sécurité et l'intégrité physique de leurs employés. Pour en savoir plus sur ces lois et règlements, consultez le site Web de la CNESST.
- Les travailleurs doivent participer à l'identification et à l'élimination des risques afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique ainsi que celles des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité. Il en va de même pour toute autre personne qui exécute des travaux sur un lieu de travail : elle doit respecter les règles, consignes et procédures de sécurité.
- Employeur ou pas, toute personne en autorité dans l'entreprise doit prendre les précautions requises pour éviter que le travail engendre des blessures pour autrui. En d'autres termes, il faut faire preuve de diligence raisonnable en prévention.

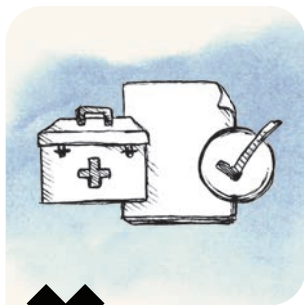




EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

La santé et la sécurité, une responsabilité partagée

Employeur	Employé
<ul style="list-style-type: none">• Se charger de la prévention dans son entreprise :<ul style="list-style-type: none">· En identifiant, contrôlant et éliminant les risques pour la santé et sécurité des travailleurs.· En établissant des méthodes de travail appropriées.· En déterminant les procédures de sécurité.· En fournissant les équipements individuels de protection requis et en s'assurant que les travailleurs les portent. (Pour plus de détails, consulter le site Web de la CNESST.)• Assurer la formation des travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires.• Implanter un programme de secourisme. (Pour plus de détails, consulter le site Web de la CNESST.)• Prévoir et organiser les mesures à suivre en cas d'urgence.• Fournir des installations sanitaires, de l'eau potable, un éclairage, une aération et un chauffage convenables.• Veiller au contrôle et à l'élimination des contaminants.• Informer la CNESST dès qu'un accident entraîne le décès d'un travailleur, la perte totale ou partielle d'un membre ou un traumatisme important, des blessures à plusieurs travailleurs ou des dommages matériels (le montant minimal étant révisé régulièrement, consulter le site Web de la CNESST).	<ul style="list-style-type: none">• Participer à l'identification et à l'élimination des risques.• Appliquer des méthodes de travail sécuritaires en respectant les consignes de sécurité.• Porter les équipements de protection individuelle fournis.• Collaborer avec l'employeur advenant un accident.



Il est nécessaire d'implanter un programme de secourisme.

Illustration : Judith Boivin-Robert

Appliquer des méthodes de travail sécuritaires en respectant les consignes de sécurité.



Concours de coloriage *des Fêtes*

Petite éleveuse, petit éleveur, à tes crayons de couleurs! Partage-nous ton plus beau coloriage du temps des Fêtes et cours la chance de gagner un panier cadeau Chocolat Favoris d'une valeur de 100 \$! Pour participer, deux options s'offrent à toi.

Option 1

Prends une photo de ton œuvre, et envoie-la à l'adresse courriel suivante :
leseleveursdeporcs@leseleveursdeporcs.quebec en nous indiquant ton nom, ta région et ton âge.

Option 2

Fais-nous parvenir ton chef-d'œuvre par la poste à l'adresse suivante :
Les Éleveurs de porcs du Québec, 555, boul. Roland-Therrien #120 Longueuil (Qc) J4H 4E9
en nous indiquant ton nom, ta région et ton âge.

.....

Fais-vite ! Tu as jusqu'au **22 décembre** pour participer.
Nous annoncerons la ou le grand gagnant dans le Flash du 23 décembre.

Bonne chance à toutes et à tous!



La ferme porcine moderne

Les fermes porcines ne sont pas bâties et aménagées au hasard : les bâtiments sont placés de façon à rendre le travail de l'éleveur ou éleveuse plus facile et plus efficace. La machinerie utilisée est aussi très spécialisée.

Colorie cette illustration.

Trouve les éléments qui servent à la production porcine :

1. Une haie brise-vent, pour diminuer les odeurs.
2. La porcherie.
3. Une épandeuse de lisier.
4. La fosse à purin.



» Réponses :

Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es

Au Québec, le porc mange des aliments naturels et de manière équilibrée. En est-il toujours de même pour nous ?

Encerle ce que mange le porc et
fais une croix sur ce que mange l'enfant.



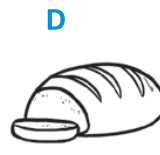
Épi de maïs



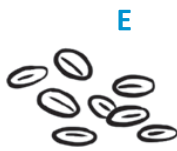
Soja



Orge



Pain



Blé



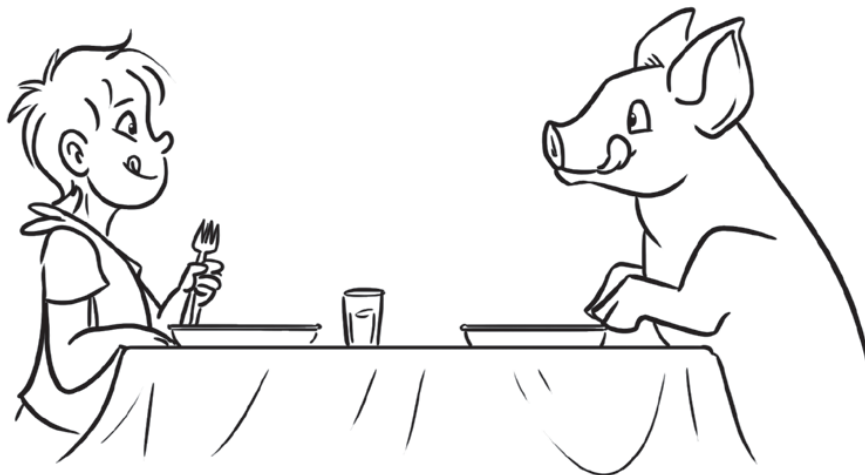
Soupe à l'orge



Maïs



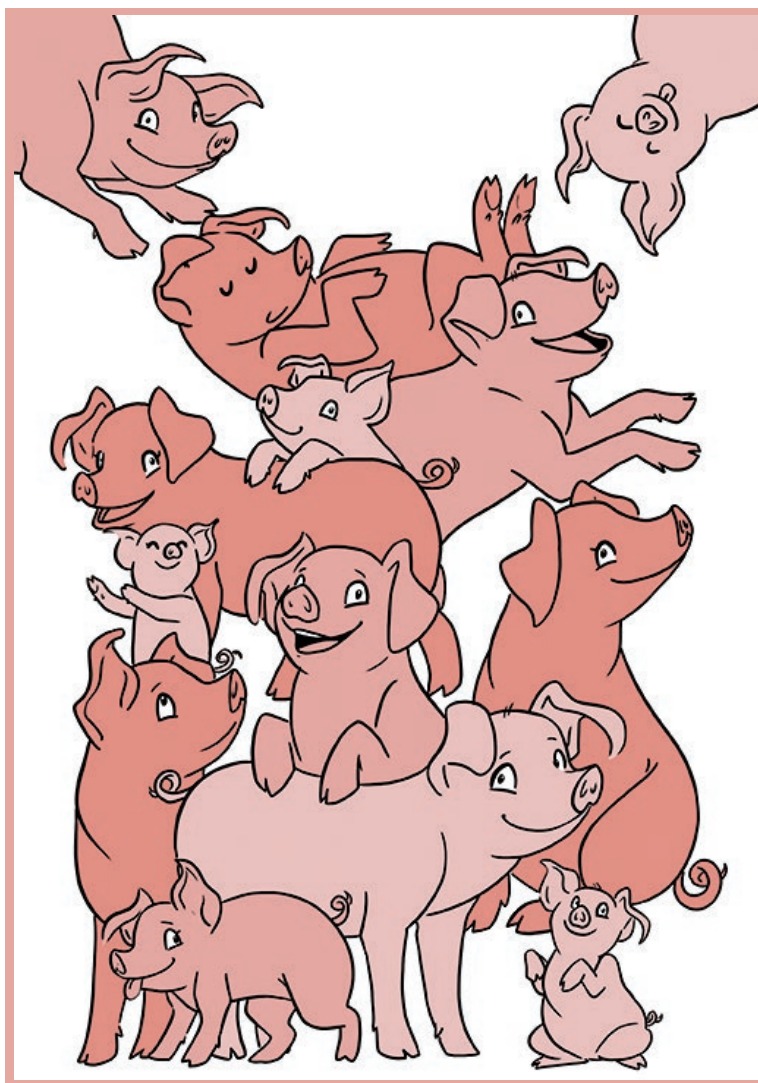
Boisson de soja



» Réponses : Porc : B, C, E, G / Enfant : A, D, F, H

Combien de cochons?

Savais-tu que le porc est curieux et intelligent?
À l'aide de son groin, il part à la découverte
de son environnement.



» Réponse: 13

Mot mystère

Savais-tu que le poil du porc se nomme « soie »?
Les soies du porc peuvent être utilisées pour confectionner des objets,
comme des pinceaux pour les artistes.

P	O	U	P	O	N	N	I	É	R	E	T	J	E	U
H	O	M	M	E	R	E	I	L	G	N	A	S	T	I
R	S	R	C	F	A	Z	R	V	E	L	O	O	I	S
E	E	T	C	O	N	E	G	E	L	A	T	I	N	E
A	C	E	B	U	C	O	U	R	I	R	O	E	R	R
T	R	L	C	R	H	H	U	R	O	L	I	S	E	O
I	U	E	O	R	O	S	E	A	Z	O	T	E	T	V
Q	O	C	C	A	C	H	E	T	R	U	I	E	A	I
U	S	R	H	G	F	O	I	S	T	P	C	H	M	N
E	S	O	O	E	C	H	E	P	T	E	L	S	O	M
N	E	P	N	R	U	E	T	C	U	D	O	R	P	O
G	R	O	I	N	A	P	P	E	L	I	S	I	E	R

- | | | | | |
|----------|----------|-------------|-------------|---------|
| azote | fourrage | maternité | pouponnière | soies |
| caché | gélatine | nappe | producteur | truite |
| cheptels | groin | nez | ranch | vélo |
| cochette | homme | omnivores | ressources | verrats |
| cochon | jeu | phrénétique | rose | |
| courir | lisier | porc | sanglier | |
| fois | loup | porcelet | silos | |

» Réponse : tire-bouchon

RECETTE

PORTIONS: 6 À 8
PRÉPARATION: 15 MINUTES
CUISSON: 40 MINUTES



CARRÉ DE PORC

AU MIEL, MOUTARDE ET À LA SAUGE

INGRÉDIENTS

1 carré de porc de 6 à 8 côtes
250 ml (1 tasse) de miel
125 ml (½ tasse) de moutarde forte
125 ml (½ tasse) de graines de moutarde jaune ou noire
60 ml (4 c. à table) de zeste de mandarine
½ botte de sauge, effeuillée et hachée
2 gousses d'ail, hachées
6 petites échalotes grises, coupées en deux
125 ml (½ tasse) de fond de veau
250 ml (1 tasse) d'eau
Sel et poivre du moulin, au goût

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four, la grille au centre à 200 °C (400 °F).
2. Dans un bol, mélanger le miel, la moutarde, les graines de moutarde, le zeste de mandarine et la sauge. Saler et poivrer la pièce de viande ainsi que le mélange à base de miel.
3. Dans une poêle bien chaude avec un peu de gras, saisir la viande 2 minutes de chaque côté.
4. Dans un plat allant au four, déposer l'ail et les échalotes et ajouter le fond de veau et l'eau dans le fond.
5. Disposer le carré de porc dans le plat, verser le mélange préparé sur la pièce de viande.
6. Laisser cuire au four 40 minutes, selon la cuisson désirée.
La température interne idéale se situe entre 65 et 70 °C (150 et 160 °F).

Accompagnement

1. Servir accompagné d'une poêlée de légumes et d'une bonne purée de pommes de terre.

Pour plus de recettes, visitez :
www.leporcduquebec.com

PATRICK, LE KING KONG DES COCHONS : QUAND L'INSOLITE INTERPELLE LES ÉLEVEURS ET LES ÉLEVEUSES

Au Royaume-Uni, un événement pour le moins cocasse a récemment attiré l'attention des médias : un gigantesque porc nommé Patrick s'est échappé d'une ferme pour s'introduire dans le jardin d'un couple britannique, engloutissant leur potager avant de s'endormir paisiblement dans leur serre. Qualifié de « King Kong des cochons » par les témoins, Patrick a été récupéré en fin de journée par ses propriétaires, attiré par un seau de nourriture et embarqué en 4x4.

Si l'anecdote prête à sourire, elle met en lumière l'importance de la sécurité des installations, notamment lorsque l'élevage est exercé à l'extérieur. Comme plusieurs, les victimes de cette intrusion ignoraient probablement à quel point les porcs peuvent devenir massifs, d'où l'allusion au gorille géant King Kong pour le surnommer. ■

Source : Le Figaro, «C'est le King Kong des cochons» : un gigantesque porc s'introduit dans un jardin au Royaume-Uni et engloutit le potager, Juliette Picard, 23 juillet 2025



Napoléon a-t-il vraiment interdit de nommer un cochon «Napoléon» ?

Entre 2013 et 2018, une rumeur s'est propagée sur les réseaux sociaux à l'effet que Napoléon aurait adopté une loi dans le code civil français de 1804 afin d'interdire de donner le nom de Napoléon à un cochon. Cette rumeur est même reprise par de grands médias comme Le Monde, en France, en 2013.

Mais qu'en est-il ? Sophie Muffat a publié un article, en 2018, sur le site web de la Fondation Napoléon, afin de démentir cette rumeur. En effet, les archives législatives de cette époque sont très bien conservées et aucune loi de ce type n'a été retrouvée. Vous êtes donc tous et toutes libres de nommer un de vos porc avec le nom de l'illustre Napoléon. ■

Source : napoleon.org, Une chronique de Sophie Muffat : La vie extraordinaire du cochon Napoléon



Cochon : un animal ou un mélange de métal ?

Dans le langage courant, les termes « porc » et « cochon » sont souvent utilisés de manière interchangeable. Le plus souvent, le mot « cochon » désigne l'animal vivant, celui élevé avec soin dans les fermes. En revanche, « porc » est réservé à la viande issue de cet animal, utilisée dans les contextes culinaires et commerciaux.

Mais saviez-vous qu'un cochon était également utilisé pour désigner un mélange impur de métal et de scories qui bouche les fourneaux où l'ont fait fondre les métaux ? Ce terme était utilisé dans le secteur de la métallurgie et a été repris dans la 7^e édition du Dictionnaire de l'Académie française. En 1973, l'Office québécois de la langue française l'a également ajouté au Grand dictionnaire terminologique. ■

Source : Dictionnaire de l'Académie française et Grand dictionnaire terminologique



PIC[®]

Un Pas En Avant

Redéfinir les limites du possible.

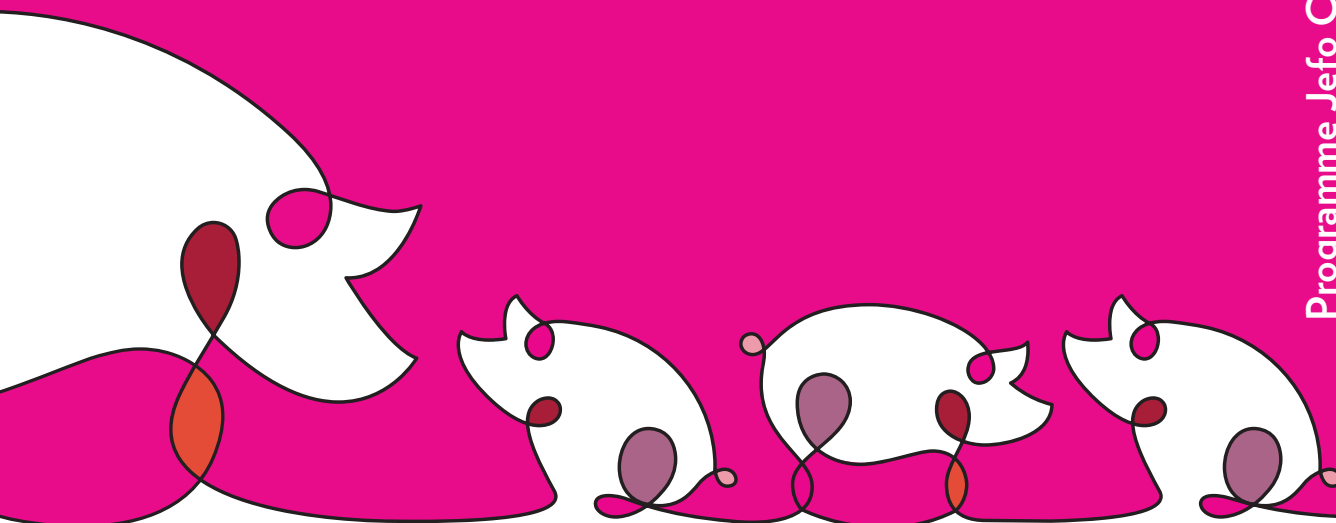


Never
Stop
Improving
Performance.

Votre succès n'est pas le fruit du hasard. Notre innovation non plus.

Il faut des avancées révolutionnaires et une amélioration constante de la génétique pour produire des résultats mesurables dans les exploitations agricoles. Nos avancées amplifient votre succès aujourd'hui et pour l'avenir.

pic.com



Prenez soin de vos truies et de vos porcelets grâce aux solutions Jefo de nutrition de précision.



Favorisent
l'intégrité intestinale



Réduisent
la diarrhée et la mortalité
chez les porcelets



Minimisent
les pertes vulvaires et
les infections urinaires *



*Pour en savoir plus sur
la **santé urogénitale**.



Jefo
La vie, *en plus facile*

Venez nous voir au
LE PORCSHOW
Booth #16

9-10 décembre 2025
Centre des congrès de Québec